

Révélation sur l'affaire Munsinger

Saisi du dossier Munsinger en 64, M. Pearson priait la RCMP de scruter les dossiers des 265 députés durant les 10 années passées

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Fin novembre 1964, de retour des Plaines où il s'était mis à couvert pendant que son gouvernement subissait la tourmente déchaînée par l'affaire Rivard, le premier ministre Lester Pearson a convoqué le commissaire de la Gendarmerie, M. George McClellan, et l'a prié de lui faire part de tout ce que ses dossiers des 10 dernières années pouvaient renfermer "d'incorrect ou de scandaleux" touchant l'un quelconque des 265 députés de la Chambre des communes.

"Comme toutes sortes de bruits circulaient à l'époque, j'ai cru devoir lui faire part du dossier Munsinger," a révélé hier M. McClellan à l'enquête présidée par M. le juge Wishart Spence, de la Cour suprême.

"Je pense que je ferais bien de voir ça de plus près," a répondu le premier ministre.

Le ministre de la justice, M. Guy Favreau, et peut-être aussi M. Gordon Robertson, greffier du Conseil privé, étaient présents à l'entrevue, a précisé le commissaire de la Gendarmerie.

M. McClellan a témoigné depuis le matin jusqu'à six heures du soir. M. le juge Spence l'avait prié de différer de 24 heures son départ pour Paris, où il devait assister à une réunion du bureau directeur de l'Interpol, afin de rester à la disposition de la commission. M. Donald Fleming, qui fut ministre de la justice dans le cabinet Diefenbaker d'août 1962 à avril 1963, l'a suivi dans le box.

Les deux témoignages ont produit les révélations les plus sensationnelles depuis l'ouverture de l'enquête ordonnée par le gouvernement à la mi-mars afin de faire la lumière sur l'affaire Munsinger, ébruitée depuis 16 mois dans les milieux proches du parlement et divulguée à la Chambre des communes par le ministre de la justice, M. Lucien Cardin, au terme du long débat sur l'affaire Spencer.

Outre la teneur de son entrevue avec le premier ministre suivant son retour dans la capitale, M. McClellan a révélé

• Qu'il avait livré le dossier Munsinger au ministre de la justice, M. Favreau, à la demande du premier ministre, le 1er décembre 1964, donc sept jours après que le député du Yukon, M. Erik Nielsen, eut fait éclater l'affaire Rivard à la Chambre des communes; (on se souvient des ennuis qu'a suscités l'affaire Rivard au gouvernement par la suite: enquête Dorion, démission du ministre de la justice, etc.);

• Que le même dossier avait été remis le lendemain au premier ministre et qu'il l'avait gardé en sa possession jusqu'au 1er avril 1966, donc 20 jours après que la commission Spence eut été instituée par arrêté ministériel au bout de trois jours d'orage à la Chambre;

• Que son prédécesseur, M. Clifford Harvison, et lui-même avaient fait part du dossier à MM. Davie Fulton et Donald Fleming, qui se sont succédé au portefeuille de la justice entre 1960 et 1963;

Voir page 8: Révélation sur l'affaire Munsinger

Nielsen: "La conduite du gouvernement me renverse"

par Jean-V. DUFRESNE

Le député conservateur Erik Nielsen, du Yukon, que l'affaire Rivard rendit célèbre, se demande pourquoi le premier ministre Pearson, avant d'être saisi du dossier Munsinger en décembre 1964, a attendu 15 mois pour le divulguer aux Communes, par le truchement

de son ministre de la justice M. Cardin.

"Si la sécurité de l'Etat était en cause, je ne peux que trouver renversante la ligne de conduite qu'a suivie le gouvernement," a déclaré le député avant de s'adresser hier à l'association féminine conservatrice de ville Mont-Royal, au Town Hall.

Interrogé sur le prochain scandale qu'il entend divulguer, M. Nielsen a répondu: "Les scandales, ils nous viennent de partout, il me semble".

M. Nielsen, qui se défend de tenir ses renseignements de la RCMP, s'est porté à la défense de la police fédérale et il a cité les faillites frauduleu-

ses pour démontrer que la RCMP devrait posséder une autorité plus grande qu'elle n'en dispose maintenant pour combattre le crime organisé, notamment le racket de la protection, et de l'extorsion.

"Il nous faut une police nationale et organisée, qui ne soit pas continuellement en

Voir page 8: Nielsen



M. Wagner consent à recevoir une délégation de la PP

mais l'agent Vachon, qui reste président, ne se joindra pas à cette délégation lundi

par Guy FERLAND

M. Claude Wagner, ministre de la justice, a accepté de rencontrer un comité de l'Association des policiers provinciaux dont ne fait pas partie le président Arthur Vachon, avec qui il ne veut pas négocier. La nouvelle a été confirmée hier soir par le bureau du ministre, et fait suite à un télégramme adressé hier matin par l'Association des policiers. La rencontre aura

lieu lundi après-midi, à Montréal. L'Association avait demandé qu'elle ait lieu si possible avant samedi soir, alors qu'une assemblée des policiers aura lieu à Montréal. Elle avait demandé la rencontre "pour discuter le malaise existant actuellement parmi les membres de la Sûreté provinciale relativement à leur association".

Mercredi soir à Drummondville, l'exécutif de l'Association

a refusé la démission de l'agent Vachon comme président, en disant qu'il n'appartient pas au ministre de la justice de décider qui sera ou ne sera pas président des policiers. Au début de la semaine en effet, M. Wagner avait déclaré qu'il accepterait de négocier avec les policiers quand ils se seraient donné un autre président car quant à lui, l'agent Vachon n'était plus membre de la PP et il ne saurait être question de négocier avec lui. Le président avait répondu qu'il était

prêt à démissionner, pourvu que M. Wagner puisse garantir sa bonne foi.

M. Vachon a été congédié au début d'avril, peu après une conférence de presse au cours de laquelle il avait expliqué au public les nombreuses démarches infructueuses que l'Association des policiers faisait depuis une couple de mois auprès du ministre de la justice et du directeur de la Sûreté afin d'être reconnue comme agent négociateur. La raison officielle du congédiement a été l'insubordination. Plusieurs mouvements syndicaux ont protesté contre ce congédiement sans appel, et la Ligue des droits de l'homme a proposé la création d'un tribunal d'arbitrage pour entendre la cause.

En refusant la démission de son président, l'exécutif de l'Association des policiers a cependant voulu trouver une formule pour faciliter les choses. Et il a imaginé de former un comité de négociation dont ne ferait pas partie M. Vachon, pour tenter d'ouvrir les négociations avec le ministre, qui a finalement accepté. Au cours d'une conférence de presse hier, Me Robert Burns, conseiller juridique de l'association, a déclaré que seule l'assemblée générale des policiers peut décider de changer de président, et que le ministre de la justice ne pourra rien changer à cela. Mais pour hâter la reconnaissance de l'association comme agent négociateur des policiers, M. Vachon se retire de la négociation.

Dans le cadre de la grève morale commencée lundi, l'Association des policiers tiendra des assemblées d'information dans les diverses régions de Montréal. C'est jeudi prochain que les policiers seront appelés à poser le geste le plus significatif de leur grève. Ils seront payés cette journée-là, mais n'encais-

Voir page 8: M. Wagner et la PP

Tandis qu'il se penche sur le sort des étudiants,

Le gouvernement ne cédera pas sur les 2 points qui retardent la fin de la grève

déclare M. Gérin-Lajoie qui nie des propos de M. Sauvé



QUEBEC — Le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a réaffirmé hier, comme M. Lesage l'avait fait la veille, que le gouvernement ne cédera pas sur les deux points qui retardent un règlement de la grève des enseignants de l'Etat du Québec.

Ces derniers ont accepté mercredi soir les clauses d'un contrat soumis par le gouvernement, mais ils exi-

"Il est impensable que le gouvernement paie des salaires pour des professeurs en grève et il est encore plus impensable que le gouvernement retire les poursuites judiciaires, ce qui constitue une question de principe qui touche directement l'ordre public. Le gouvernement ne veut pas sanctionner ce qui apparaît comme une violation d'un ordre des tribunaux, a dit le ministre.

"Il est exact que des conflits opposent les syndicats et l'entreprise privée ou retire, com-

ment, avant de retourner au travail, que le gouvernement abandonne les procédures judiciaires intentées contre les dirigeants de leur syndicat. Ils demandent en outre à être payés pour une partie des jours de grève.

Or, sur ces deux points, a dit M. Gérin-Lajoie, le gouvernement se montrera inflexible.

réts supérieurs de la santé, de la sécurité et de l'éducation sont mis en péril.

"C'est exceptionnel en Amérique du Nord que l'on accorde le droit de grève dans les secteurs publics, mais quand on le fait, il faut s'entourer de garanties qui protègent l'intérêt public," a expliqué M. Gérin-Lajoie qui a dû contremander des engagements en vue de sa campagne électorale.

Il a également nié avec force que le gouvernement ait offert aux dirigeants syndicaux de ne pas les faire con-

La grève morale des policiers vue de Paris...

La "grève morale" des policiers du Québec retient l'attention d'un des plus célèbres humoristes français, Robert Escarpit, qui lui consacre un court billet paru en première page du "Monde", édition du 27 avril.

Cette invention québécoise ne serait pas facilement exportable, si l'on en croit le quotidien de Paris, qui écrit:

Voir page 8: Vue de Paris

Réintégration des marins dans le CTC: carte blanche à l'exécutif

de notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

WINNIPEG — Après un long débat, les délégués à la biennale du CTC ont donné carte blanche au conseil exécutif du CTC, lui permettant de réaffilier l'Union des marins quand bon lui semblera. Devant les craintes exprimées par les délégués qui voient l'ombre de Hal Banks planer sur l'Union des marins, les dirigeants du CTC ont donné l'assurance que le vote d'hier n'équivalait pas à une acceptation de cette union, mais consistait seulement à faire confiance à la "sagesse" du conseil exécutif. Toutefois, immédiatement après l'adoption de la résolution, le président de l'Union, M. Léonard McLaughlin (vice-président du temps de Banks) a déclaré être convaincu, après les discussions qu'il a eues avec les dirigeants du CTC, que son union sera réaffiliée avant la biennale de 1968, sans qu'on lui pose des conditions spéciales.

D'après la constitution du CTC le conseil exécutif — organisme suprême entre les congrès généraux — a l'autorité voulue pour affilier, expulser ou réaffilier des syndicats. Mais dans le cas de l'Union des marins, les congrès précédents, depuis 1960, ont formulé des réserves précises à l'égard de sa réadmission. En 1964 notamment, le Congrès a stipulé que l'Union des marins ne devrait pas être réaffiliée tant que les collègues de Banks (lui-même démis de ses fonctions de président par les curateurs de la commission gouvernementale de tutelle sur les syndicats maritimes) garderaient le contrôle des postes de commandement dans l'Union. Cette position avait été défendue avec la dernière vigueur par un des vice-présidents exécutifs du CTC, M. William Dodge. Au cours du débat d'hier, M. Dodge est resté silencieux.

Mais les autres dirigeants du CTC ont enjoint aux délégués de leur délier les mains sur la question des marins.

Les partisans du "pouvoir" ont fait valoir la nécessité de s'acheminer vers l'unité syndicale canadienne en réintégrant des milliers de marins au sein de la principale centrale ouvrière du pays. Ils ont mis "l'opposition" en garde contre une attitude trop émotive et ont affirmé que les délégués au congrès n'étaient pas en mesure de porter un jugement judiciaire, fondé sur l'examen de tous les faits pertinents.

"L'opposition", pour sa part a affirmé que l'Union des marins ne s'est pas réformée depuis que le CTC a cru bon de l'expulser en 1960, et ont exprimé la crainte que la résolution proposée par la direction du CTC n'équivale à un vote de confiance pour les di-

Voir page 8: CTC

Un délégué de la FTQ:

'Réintégrons' les ouvriers du Québec!

WINNIPEG (De notre envoyée spéciale) — "C'est très bien de vouloir réintégrer dans le CTC les 7.000 membres de l'Union des marins, mais il est au moins aussi important de songer à réintégrer les 180.000 travailleurs québécois qui sont membres de la CSN", a déclaré hier au congrès du CTC un délégué québécois des Métallurgistes M. Robert Bouchard, ouvrant le feu dans une tentative concertée de certains délégués du Québec pour faire comprendre au congrès les exigences particulières des membres francophones du CTC.

M. Bouchard a félicité le CTC d'avoir créé un précédent en décidant de s'affilier au NDP, mais il a déploré qu'aucun dirigeant du CTC n'ait déclaré publiquement que le concept des "deux nations" endossé par le nouveau parti valait également pour le mouvement syndical. Un délégué francophone l'a interrompu pour déplorer, en anglais, que les murmures et les caucuses se multiplient chaque fois qu'un délégué prend la parole en français. Les délé-

Voir page 8: FTQ

La Chine ferait exploser une bombe thermonucléaire

WASHINGTON — Le département d'Etat a affirmé hier qu'il existe à présent des indications selon lesquelles la Chine communiste se prépare à procéder à une troisième explosion nucléaire et peut-être thermonucléaire.

Selon les milieux officiels, ce troisième essai pourrait être relativement imminent. Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré que cette prochaine expérience pourrait être plus importante que les deux premières et produire des retombées radio-actives plus importantes.

"Toute évaluation plus détaillée, s'il est dit, devra attendre la réunion et l'analyse d'informations résultant de l'explosion elle-même".

Il n'a pas exclu qu'il pourrait s'agir cette fois d'une explosion thermonucléaire. "Bien

qu'il soit toujours possible que les communistes chinois procèdent à une expérience entraînant des réactions thermonucléaires, le temps est encore loin où une bombe thermonucléaire chinoise sera transportée par un vecteur".

M. McCloskey a précisé qu'un certain nombre de gouvernements alliés avait été mis au courant des indications relatives à cette nouvelle expérience nucléaire chinoise. Officiellement, M. McCloskey a refusé de prédire la date de l'explosion mais n'a pas exclu qu'il pourrait avoir de nouvelles informations à ce sujet.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles il a indiqué que le troisième essai pourrait être plus important que les deux autres, il s'est contenté de répondre qu'il s'agissait de conclusions découlant d'informations obtenues.

Prédictions sûres

Le département d'Etat avait officiellement prédit les deux premières expériences nucléaires de Pékin. C'est ainsi que le 29 septembre 1964, le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, avait annoncé que les Chinois procéderaient à une première explosion nucléaire dans un proche avenir. Celle-ci eut lieu le 16 octobre, soit une quinzaine de jours plus tard.

Le deuxième essai a eu lieu le 14 mai 1965.

Bien que le département d'Etat se refuse à fournir la moindre indication sur la façon dont les informations relatives à la troisième explosion ont dû être recueillies, il semble que le département de la Défense et le service de renseignement américain, CIA, aient pu suivre pas à pas les préparatifs chinois à partir de leur polygone d'essais de Lop

Nor grâce à des satellites d'observation et d'autres procédés photographiques.

A la suite de la première expérience nucléaire chinoise, le président Johnson avait promis que les Etats-Unis étendraient leur protection à toutes les nations non nucléaires susceptibles de devenir les victimes d'un chantage. M. McCloskey a déclaré jeudi qu'il y avait des raisons de croire que cette promesse demeurerait toujours valable.

Très facile

La grande question que se posent les experts américains concerne la première bombe H de Pékin. Ces experts ne perdent pas de vue l'importante déclaration, il y a un an, pour le jour, de l'un des plus éminents atomistes américains, le professeur Harold Urey, l'un des artisans de la bombe à hydrogène.

La Chine communiste, avait alors dit ce savant de premier plan, a les moyens de construire la bombe H si elle s'attelle à cette tâche. Tout ce que les communistes chinois ont à faire, au stade avancé qu'ils ont su rapidement atteindre en ce domaine, est de réaliser la séparation de l'hydrogène lourd.

On note aussi à Washington que le "père de la bombe-H" en personne, le Dr Edward Teller, a prédit dans un témoignage au Congrès, il y a deux mois, qu'avant cinq ans Pékin peut non seulement disposer d'une quantité substantielle de bombes thermonucléaires, mais aussi des fusées balistiques qui en seront armées. Les capacités atomiques de la Chine communiste ont en effet frappé les experts américains dès avant la première "bombe" de Pékin, le 16 octobre 1964.

Le président Johnson renforce la lutte contre la discrimination

Le président Johnson a soumis hier au Congrès un vaste programme destiné à renforcer et à compléter l'action du gouvernement fédéral dans la lutte contre la discrimination raciale aux États-Unis.

Le chef de l'exécutif a énoncé toute une série de projets de lois, assortis de sanctions pénales sévères, pour protéger les droits des Noirs aussi bien dans l'exercice du droit de vote que dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la sélection des jurés dans les tribunaux et des déplacements au sein du pays.

Dans son message au Congrès, M. Johnson propose également d'accroître d'au moins 100 agents, les effectifs du bureau fédéral des enquêtes (F.B.I.) pour renforcer la main du gouvernement dans la lutte contre les crimes commis à l'encontre des droits civiques.

La nouvelle législation proposée hier par M. Johnson complète la loi générale sur les droits civiques adoptée par le Congrès en 1964 et la loi sur le droit de vote des Noirs votée l'an dernier.

Le projet de loi, qui a été rédigé par le ministère de la justice, dirigé par M. Nicholas Katzenbach, prévoit essentiellement que toute offense commise contre les droits civiques — qu'il s'agisse de manœuvres

de intimidation ou d'attaques physiques dirigées contre des personnes — sera considérée comme un crime tombant sous le coup de la loi fédérale et passible de peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie.

Dans le détail, la loi prévoit que des offenses simples seront passibles de peines de prison d'un an assorties d'une amende de mille dollars. Toute offense qui entraîne des blessures physiques peut être punie de 10 ans de prison et d'une amende de 10.000. Enfin, un délit commis pour des motifs raciaux et qui entraîne la mort d'un homme sera puni de la prison à perpétuité.

La nouvelle loi proposée par M. Johnson comblerait une énorme lacune dans le système judiciaire américain dans la mesure où toutes les offenses qu'elle englobe tombent, à l'heure actuelle, sous la juridiction des États eux-mêmes — système qui, dans les États sudistes, garantit virtuellement l'immunité aux responsables de crimes commis pour des motifs raciaux.

Aux termes de la loi actuellement en vigueur, le gouvernement fédéral ne peut en effet poursuivre lui-même les responsables de ces crimes que sous le vague d'accusation très vague d'attentat ou de conspiration contre les droits civi-

ques — offense qui entraîne une peine de prison maximum de dix ans et une amende de 5.000 dollars, quel que soit le crime commis.

Pour combler une autre lacune, M. Johnson propose également que les jurés appelés à siéger dans les tribunaux fédéraux soient désormais sélectionnés au hasard d'après les listes électorales de leur

localité, manœuvre qui doit permettre de mettre fin une fois pour toutes à la discrimination raciale dans la sélection des jurés.

En vertu de la loi sur le droit de vote adoptée l'an dernier, un bon nombre de noirs, y compris dans les États sudistes, sont en effet parvenus d'ores et déjà à s'inscrire sur leurs listes électorales.

M. Johnson souligne à ce propos dans son message que, lors des dernières élections nationales, en 1964, moins de 25 pour cent des noirs en âge de voter étaient inscrits sur les listes électorales des 5 États dans lesquels la discrimination raciale se manifestait de la façon la plus virulente. À l'heure actuelle, moins d'un an après l'adoption de la loi sur le droit

de vote, plus de 40 pour cent des noirs vivants dans ces mêmes États sont inscrits dans les registres électoraux et, selon M. Johnson, la proportion doit atteindre 50 pour cent d'ici les élections législatives du mois de novembre.

M. Johnson demande également au Congrès d'accorder des pouvoirs plus étendus au

ministère de la justice afin de lui permettre d'intenter des poursuites contre les responsables éventuels de la discrimination raciale dans le domaine du logement, de l'administration des écoles ou de l'exploitation des lieux publics.

Avant de transmettre son message au Congrès, M. Johnson a réuni à la Maison blanche les principaux leaders in-

tégrationnistes américains dont le pasteur Martin Luther King.

Le ministre de la justice, M. Nicholas Katzenbach, qui assistait à cette conférence, a rapporté par la suite que les dirigeants noirs avaient tous sans exception accordé un accueil chaleureux au projet de loi qui leur a été présenté par le chef de l'Exécutif.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONSERVATEUR

JUSQU'À \$8.000

Division des lieux historiques du Canada
ministère du Nord canadien et des Ressources nationales
OTTAWA

On demande un spécialiste de la restauration et de la conservation d'objets historiques. Il devra diriger la conservation des objets façonnés pour les Parcs historiques nationaux. Il s'occupera en outre des lieux militaires, de la restauration d'une maison historique et de deux bateaux à aubes restaurés.

Présentez IMMÉDIATEMENT votre formule de demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 66-1553.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES

recherche les services

d'un CONSEILLER D'ORIENTATION

Faire parvenir son curriculum vitae à :

M. Roger Pinsonneault,

Directeur du Service d'orientation,

C.P. 580, Ste-Agathe-des-Monts,

Cité Terrebonne, Qué.

ESTIMATEUR

Imprimerie, lithographie, reliure, située dans les Cantons de l'Est, équipement des plus modernes. Une place d'intérêt avec chances d'avancement à personne qualifiée. Habileté à déterminer le procédé et la manière la plus économique de production.

(\$6.500, ou plus selon qualifications).

Ecrire à Case 321, Le Devoir, Mtl.

OFFRE EXCEPTIONNELLE ASSISTANT EXECUTIF

Homme 25 à 40 ans possédant l'expérience dans la distribution des fonds mutuels pour prendre charge du service des clients et des services aux représentants.

QUALITÉS REQUISES POUR CE POSTE :

- Bilinguisme
- Une 12e année et des aptitudes pour l'administration

Salaire selon l'expérience, plan d'assurance - santé, participation aux profits, chances d'avancement.

Ecrire à : Case 317, "Le Devoir," Mtl

CONSEILLERS FINANCIERS

JUSQU'À \$9.500

Certains ministères fédéraux ont besoin de diplômés d'université dans une discipline pertinente, ou de membres, par suite d'un examen écrit, d'une association reconnue de comptables professionnels, pour servir de conseillers financiers auprès de la direction et, dans certains cas, pour diriger des services financiers. Une expérience connexe est nécessaire. Le traitement initial sera proportionnel à l'expérience des candidats et au niveau des postes.

Veillez vous inscrire immédiatement auprès de la Commission du service civil du Canada en mentionnant le numéro de programme 66-600. On peut se procurer des formules de demande à tout bureau du Service national de placement, de la Commission du service civil du Canada ou à un bureau de poste.

ENTOMOLOGISTE

Services de laboratoire

ministère de l'Agriculture

OTTAWA

Jusqu'à \$8.000

On demande un diplômé d'université pour élaborer et diriger des recherches sur la mise au point de méthodes, de techniques et d'équipement servant à déterminer l'efficacité biologique des pesticides commerciaux. Connaissance approfondie des méthodes d'élevage des insectes et des procédés d'essai des pesticides pour en déterminer l'efficacité biologique.

Présentez immédiatement votre demande à la Commission du service civil, Ottawa 4 (Ontario), en mentionnant le numéro de concours 66-155-2.

AVIS PUBLIC

CITÉ DE HULL

INGÉNIEUR MUNICIPAL

La Cité de Hull demande des offres pour le poste d'assistant-ingénieur au service du génie municipal.

L'ingénieur sera appelé à travailler sous les directives de l'ingénieur en chef, responsable de ce service.

Qualifications : ingénieur ou ingénieur junior, membre de la C.I.Q.

Expérience : 0 à 3 années;

Date limite du concours : 17 mai, 1966.

Les postulants pourront obtenir leurs formules de sollicitation du greffier de la Cité et les retourner à l'attention de l'Office du Personnel. Ces sollicitations seront confidentielles.

DIRECTEUR

Musée de la science et de la technologie

OTTAWA

JUSQU'À \$20.000

Le Musée national du Canada organise une nouvelle Direction consacrée à la science et à la technologie, qui s'occupera de façon spéciale, mais non exclusive, des apports et des réalisations du Canada. Cette troisième Direction du Musée complètera le travail de la Direction de l'Histoire naturelle et du Musée de l'Homme. Le Musée national de l'aviation et quelques autres réalisations technologiques lui serviront de point de départ.

Le rôle du nouveau directeur consistera à élaborer des plans pour le nouveau musée, à tracer des programmes et à entreprendre l'organisation matérielle. Il devra établir l'effectif et aider à choisir les spécialistes qui mettront progressivement en oeuvre les divers projets de recherche et d'exposition.

Ce directeur doit être assez compétent pour commander le respect dans les milieux universitaires et muséologiques. Il doit posséder des talents créateurs marqués et la réputation d'exécuter toutes les phases d'un projet, de son élaboration à son parachèvement. Il doit s'intéresser à l'élaboration réaliste de travaux technologiques complexes et pouvoir les mener à bien. De plus, il doit être capable de diriger le personnel qui prépare la documentation destinée au grand public ou aux milieux techniques, historiques et scientifiques. Ses connaissances et son amour de la science et de la technologie canadiennes seront des avantages précieux.

L'exécution des fonctions de cet emploi exige une connaissance de la langue anglaise, mais une connaissance de la langue anglaise et de la langue française sera à l'avantage des candidats.

Si ce poste vous intéresse et si vous croyez posséder la compétence nécessaire pour le remplir, veuillez soumettre un résumé de votre instruction (y compris votre curriculum vitae) et de votre expérience au Directeur du programme des sciences appliquées, Commission du service civil du Canada, Ottawa 4 (Ontario).

Veillez mentionner le numéro de concours 66-2088.

Thomas Mann, l'un des "durs" de l'administration, démissionne

WASHINGTON — Le président Johnson a accepté hier la démission de M. Thomas Mann, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires économiques et l'un des personnages les plus controversés de son administration.

En confirmant la nouvelle du départ de M. Mann, le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que son remplacement n'a pas encore été choisi. La démission du sous-secrétaire d'Etat entre en vigueur le premier juin.

Le porte-parole a ajouté, sans fournir d'autres détails, que M. Mann a décidé de rentrer dans la vie privée après une carrière de 24 ans consacrée au service du gouvernement. Le sous-secrétaire d'Etat s'était particulièrement signalé à l'opinion publique au

cours des dernières années. En 1961, alors qu'il occupait les fonctions de secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires inter-américaines, il avait été tenu pour l'un des responsables de l'affaire de la Baie des Cochons de Cuba.

Nommé ambassadeur des États-Unis au Mexique, il avait été rappelé à ses premières fonctions de secrétaire d'Etat adjoint par le président Johnson en 1964 et, environ un an plus tard, était nommé à son poste actuel de sous-secrétaire d'Etat. On l'avait également tenu responsable, en grande partie, de l'intervention militaire américaine à Saint-Domingue, l'an dernier.

M. Mann a toujours été considéré comme un avocat d'une ligne "dure" vis-à-vis de l'Amérique latine.

L'Inde demande \$8.4 milliards pour l'aider à se développer

WASHINGTON — L'Inde a demandé au consortium des Nations occidentales qui aident à financer son développement économique, sous l'égide de la Banque mondiale, une somme de 8 milliards 400 millions de dollars pour financer son quatrième plan de développement couvrant la période 1966-71, a indiqué le ministre indien du développement et du plan, M. Asoka Mehta.

M. Mehta, qui se trouve à Washington depuis la semaine dernière pour avoir des discussions avec des représentants de la Banque mondiale et du gouvernement américain sur l'assistance économique à son pays, a précisé que l'Inde aura besoin

d'une aide extérieure de 10 milliards 400 millions de dollars pour financer son quatrième plan quinquennal, comparé à 6 milliards pour le troisième plan. Il a souligné que cette augmentation des besoins est due pour une bonne part au fait que le coût du service de la dette extérieure indienne et les remboursements partiels se chiffrent à un peu plus de 3 milliards de dollars pendant cette période comparé à 1,2 milliard pendant les cinq années précédentes.

Sur ce total de 10 milliards 400 millions, l'Inde a demandé que le consortium lui fournisse 8 milliards 400 millions, comparé à 5 milliards 500 millions pendant le troisième plan.



PEKIN. — Le président Liou Chao-Chi a condamné hier "les révisionnistes soviétiques modernes" en affirmant qu'ils sont devenus des renégats du marxisme-léninisme et des complices de l'impérialisme américain, a annoncé l'agence Chine Nouvelle. "Ce n'est qu'en s'opposant résolument aux révisionnistes soviétiques modernes que la lutte contre l'impérialisme américain peut aboutir à la victoire," a ajouté M. Liou Chao-Chi dans un discours prononcé au banquet offert en l'honneur de M. Mehmet Cherou, chef du parti communiste albanais.

WASHINGTON. — La société de communications par satellites, "Comsat" a demandé hier à la commission fédérale des communications de l'autoriser à acheter des engins spatiaux qui seront utilisés dans un réseau mondial de communications commerciales par satellites.

PARIS. — O. Thant, secrétaire général des Nations unies venant de Londres, arrivera à Paris aujourd'hui. Il sera reçu samedi à l'Élysée par le général de Gaulle, qui le garde-

ra à déjeuner et le soir, M. Coué de Moulle offrira un dîner en son honneur. Dimanche, M. Thant doit se rendre à Strasbourg, où il prononcera mardi un discours devant l'Assemblée du conseil de l'Europe. Malgré les prétentions que nourrit le président de la République à l'égard des Nations unies, le sobre réalisme du secrétaire général a vite révélé entre les deux hommes d'Etat les possibilités d'un langage commun.

La Pravda évoque la rencontre Gromyko-Paul VI

MOSCOU. — Seule, la "Pravda" a rendu compte hier des entretiens qu'ont eus au Vatican le pape Paul VI et M. Gromyko. Les "Izvestia" ne font qu'évoquer le retour de M. Gromyko à Moscou et de sa visite au Vatican.

Reproduisant brièvement une partie de la conférence de presse que M. Gromyko a tenue à l'issue de sa visite officielle en Italie, la "Pravda" souligne le "caractère privé" de la rencontre du Vatican. Les seules références à cette visite, publiées par le journal, sont des extraits de la déclaration du ministre avant son départ pour Moscou. M. Gromyko avait dit qu'avec le Saint-Père, ils avaient exprimé "leur opinion concernant une série de problèmes internationaux" et qu'ils avaient parlé de "tous ceux qui agissent pour défendre la paix, indépendamment de leurs convictions politiques et religieuses".

Cependant, pour les observateurs politiques de la capitale soviétique cette rencontre peut être considérée comme un geste à l'égard du pape pour ses divers appels en faveur de la paix dans le monde. Elle marque aussi, estime-t-on, un pas de plus dans l'évolution des rapports entre Moscou et le Vatican.

Causes et remèdes de la fatigue chronique

Dans la plupart des cas, la fatigue chronique est d'origine psychologique. Que faire pour triompher de cette fausse fatigue dont la caractéristique fondamentale est l'ennui ou la mauvaise conscience? Dans le numéro de mai de Sélection du Reader's Digest, vous trouverez cinq conseils judicieux qui vous aideront peut-être à mener une vie plus passionnante, pleine de saveur et de piquant. Achetez votre exemplaire aujourd'hui!

PRINCIPAL DEMANDÉ

pour septembre 1966, pour nouvelle école de dix classes pour enfants arriérés (Ottawa). Doit posséder diplôme d'université. De l'expérience dans l'enseignement aux enfants arriérés ou dans classes auxiliaires serait un atout.

S'adresser en donnant précisions quant à l'instruction, la compétence et l'expérience dans l'enseignement au secrétariat.

OTTAWA RETARDED CHILDREN'S EDUCATION AUTHORITY, 2060, rue Scott, Ottawa 3. Tél. : 729-9767 pour plus de précisions. Salaire en commençant, \$8.500.

ECONOMISTES

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

OTTAWA

Plusieurs occasions de faire carrière dans le domaine de l'économie de l'énergie s'offrent aux candidats qui désirent se perfectionner et se spécialiser en études techno-économiques.

TRAITEMENTS de \$8.135-\$9.300 selon la compétence, ce qui comprend un diplôme universitaire en sciences économiques, en commerce ou dans une discipline connexe, et plusieurs années d'expérience connexe.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire au sujet de ces postes ou d'autres postes, de même que des formules de demande, veuillez écrire à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA,

OTTAWA 4,

et demander le feuillet publicitaire 66-430-19

CONDUCTEUR DE GROS CAMIONS

\$4.305 — \$4.905

(environ \$83 par semaine pour débiter)

ministère du Commerce

Division des poids et mesures

DISTRICT D'OTTAWA ou DE MONTRÉAL

selon le lieu de résidence du candidat heureux

Aider les inspecteurs des standards à faire l'inspection de camions-citernes, de compteurs de grande capacité et de balances utilisées pour la pesée des camions et des poids lourds. Ce travail comporte la conduite d'un camion de deux ou trois tonnes équipé de divers appareils de mesure.

Les candidats doivent posséder au moins trois ans d'expérience connexe, une aptitude à tenir à jour des dossiers, à rédiger des rapports précis, et une connaissance de l'anglais et du français.

Les intéressés doivent s'inscrire auprès de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, au plus tard le 10 MAI 1966.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, y compris les conditions détaillées de travail, et des formules de demande, veuillez vous adresser au Service national de placement à un bureau de poste ou à un bureau de la Commission du service civil du Canada, en mentionnant le numéro de concours 66-5703.

La Commission Scolaire Régionale de la Côte Nord

demande

pour l'année scolaire 1966-67

A — Au cours secondaire : des professeurs dûment qualifiés pour l'enseignement des diverses matières du programme ainsi que six (6) professeurs-documentalistes.

EXIGENCES — On donnera la préférence aux professeurs qui possèdent au moins un Brevet "A" ou un Baccalauréat en Pédagogie. Une spécialisation universitaire et quelques années d'expérience dans l'enseignement seront des éléments complémentaires dans la détermination des critères pour le choix des candidats.

ECHELLE DE SALAIRE — Minima Maxima		
Catégorie I (12 ans)	\$4.800.	\$ 7.800.
Catégorie II (13 ans)	5.300.	8.300.
Catégorie III (14 ans)	5.800.	9.175.
Catégorie IV (15 ans)	6.300.	9.675.
Catégorie V (16 ans)	6.800.	10.550.
Catégorie VI (17 ans)	7.300.	11.050.
Catégorie VII (18 ans)	7.800.	11.550.
Catégorie VIII (19 ans)	8.300.	12.050.

B — Au service d'orientation : un psychotechnicien. Salaire intéressant, conditions de travail avantageuses, bénéfices marginaux.

TERRITOIRE

Le territoire de la susdite Commission Scolaire Régionale s'étend sur la côte nord du Golfe Saint-Laurent de Tadoussac à Baie-de-la-Trinité (185 milles) et comprend également Ville de Gagnon (185 milles de la côte, à vol d'oiseau). Le centre démographique de la région est Baie-Comeau-Hauterive.

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser à :

Georges Labrecque,
Directeur général des Ecoles,
30, avenue Mance,
Baie-Comeau, (Saguenay).

SMITH KLINE & FRENCH

à l'avant-garde de la recherche pharmacologique DEPUIS 1830

L'EMPLOI : une firme de spécialités pharmaceutiques renommée et dynamique offre une situation enviable à un vendeur plein d'élan et parfaitement bilingue pour Sudbury, Ontario.

LES FONCTIONS : le candidat choisi recevra toute la formation nécessaire pour entreprendre une carrière des plus intéressantes : la diffusion de nos spécialités auprès des médecins, des pharmaciens et des hôpitaux. Il lui arrivera de voyager, mais il passera tous les week-ends chez lui. Salaire (pas de commission), dépenses payées, assurance-santé, assurance-vie et retraite. Voiture fournie.

QUALIFICATIONS : marié, 25 à 36 ans, une certaine expérience dans la vente, mais pas obligatoirement dans le domaine pharmaceutique. Instruction universitaire de préférence (peu importe la faculté).

Ecrire en donnant vos antécédents académiques et professionnels. Discretion assurée.

DATE D'EMPLOI : mai ou début juin.

Pour rendez-vous, écrivez sans tarder à l'adresse suivante :

Le Chef du Service de Représentation
SMITH, KLINE & FRENCH
300 boulevard Laurentien, Montréal 9, P.Q.

Lesage: le Québec suivra l'exemple de l'Alberta

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré à Montréal hier que l'ouverture d'un bureau de l'Alberta dans la métropole lui apparaissait comme une possibilité de collaboration et de rapprochement, qui, jusqu'à aujourd'hui, était absente entre les deux provinces.

"Il faut bien avouer, a dit M. Lesage, que l'Alberta et le Québec sont deux provinces canadiennes à la fois éloignées l'une de l'autre, ayant assez peu de contacts et dont les populations ne se connaissent pas suffisamment."

M. Lesage a fait cette déclaration alors qu'il participait à l'inauguration, par le premier ministre de l'Alberta, M. Ernest C. Manning, du bureau de l'Alberta à Montréal.

"L'établissement à Montréal d'un bureau de l'Alberta est une initiative dont je me réjouis, car elle permettra d'apporter, au moins en partie, une solution à ces problèmes," a dit le premier ministre.

Le Québec est lui-même convaincu des avantages qu'il peut, à court et à long terme, découler d'initiatives comme celle prise par l'Alberta. Nous avons également l'intention d'ouvrir des bureaux dans d'autres provinces du pays. Le Québec d'aujourd'hui n'est plus replié sur lui-même, il regarde au-delà de ses frontières et il sera heureux de s'inspirer de l'exemple que lui offre l'Alberta," a conclu M. Lesage.

Le chef Boucher, d'Aylmer, maintenu dans ses fonctions

QUÉBEC — Roger Boucher est maintenu dans ses fonctions de chef de police d'Aylmer, dans le Québec, selon une décision rendue, par la commission municipale de Québec.

La décision de la commission, que préside M. le juge J.-F. Sheehan, fait droit à l'appel de M. Boucher et annule la résolution adoptée par le conseil de ville, en septembre 1965, et réduisant le chef de police au grade de sergent.

Gilles Vigneault, prix Calixa-Lavallée 1966

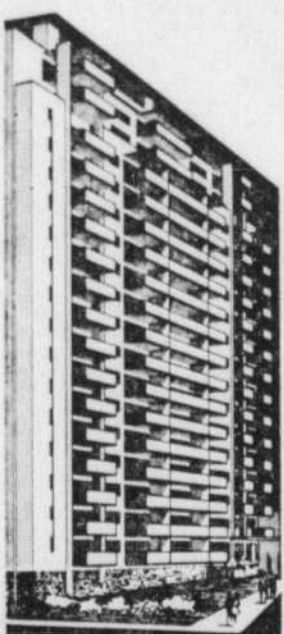
La Société St-Jean Baptiste de Montréal vient de révéler le nom du lauréat de son grand prix de musique Calixa-Lavallée pour l'année 1966: il s'agit du chansonnier Gilles Vigneault. Le conseil général de la société a, en effet, ratifié la recommandation unanime du jury, présidé par le Dr J. Alcide Martel, ancien président et directeur général de la Société, et dont les autres membres étaient MM. Clément Morin, P.S.S., doyen de la faculté de musique de l'université de Montréal, Eugène Lapierre, organiste et professeur, Charles Goulet, secrétaire du conseil des arts de la région métropolitaine, Jean Deslauriers, chef d'orchestre et M. Yvon Groulx, président général de la S.S.B., membre d'office.

Fondé en 1899, le prix Calixa-Lavallée signale annuellement les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine musical ont servi ou serviront les intérêts du Canada français, tant chez nous qu'à l'étranger.

Ce grand prix a été décerné successivement au couple Simoneau-Alarie (1959), à M. Jacques Beaudry (1960), à Mme Françoise Aubut-Pratte (1961), à M. Jean Papineau-Couture (1962), à M. Gilles Lefebvre (1963), aux duettistes Morisset-Bouchard (1964), à Louis Quilicot (1965).

FIEVRE DES FOINS?

527-3646 — PURIFI — TRONIQUE



QU'EST CE QUI REND LE TRIANON SI DIFFÉRENT ?

Un simple coup d'oeil ne peut vous le laisser voir. Car même si Le Trianon est fier de son architecture, il s'enorgueillit encore plus de tout ce qu'il offre à l'intérieur... toutes ces petites galeries si importantes... Un autre sujet de fierté, l'adresse au centre de la ville, entre l'élégante rue Sherbrooke et le Métro. Comment Le Trianon peut-il rendre la vie plus agréable? Un simple coup d'oeil ne permet pas d'en juger; il faut y promener un long regard attardé.

Appartements de 3 1/2, 4, 5, 6 pièces et hors toit

● Au salon, bar-étage encastré ● Sur le toit, une piscine avec vue sur la ville, utilisable à l'année longue ● Salles de bain supplémentaires ● Service de portier et intercom

932-8533

LE TRIANON

2300, RUE ST-MATHIEU
près Sherbrooke — une rue à l'ouest de Guy



L'association consulaire ibéro-américaine a récemment procédé à l'installation de son nouveau comité exécutif. Sur notre photo, dans l'ordre habituel, MM. Daniel Pena Arriaza, consul du Venezuela, trésorier, Hugo Alvarez, consul d'Argentine, président, Fernando Palarea, vice-consul du Guatemala, secrétaire; M. Carlos Gomez Mancheno, consul de l'Equateur, vice-président, n'apparaît pas sur la photo. Cette association, qui groupe les représentants des gouvernements des pays latino-américains, de l'Espagne et du Portugal à Montréal, vise à accroître les liens d'amitié entre ses membres, et à mieux faire connaître aux Canadiens leurs pays respectifs.

(Photo Le Devoir)

Le tunnel sous le mont Royal

Sept municipalités de banlieue prient M. Lesage d'intervenir

Sept municipalités de banlieue ont lancé un "appel urgent" au premier ministre Jean Lesage lui demandant d'intervenir en vue de hâter la conversion de la voie ferrée du tunnel sous le mont Royal en un système de transport rapide.

"Il est évident que nous n'arriverons à rien dans cette affaire à moins que le gouvernement du Québec n'intervienne", a dit le professeur W.G. Boll, maire de Roxboro et président du comité pour la réalisation du réseau rapide.

Il a dit que le problème de la voie ferrée sous le mont Royal pourrait "être résolu en peu de temps" si le statut de la commission de transport de Montréal est modifié sans délai et qu'un organisme régional adéquat est organisé "pour administrer les services de transport en commun dans et hors de l'île de Montréal".

Le "comité pour la réalisation du réseau rapide" a révélé qu'il a fait parvenir un télégramme à M. Lesage lui demandant un rendez-vous prochainement. Ce geste fait suite au refus de la ville de Montréal de se joindre aux 7 municipalités en vue de résoudre le problème.

Le maire Boll a dit qu'il espérait que le premier ministre recevra les municipalités concernées dans un avenir rapproché. On s'attend à ce que le ministre des transports et des communications, Mme Claire Kirkland-Casgrain, assiste également à cette réunion. Les membres du comité sont: Deux-Montagnes, Dollard des Ormeaux, Laval, Pierrefonds, Roxboro, St-Laurent et ville Mont-Royal.

La décision du comité de demander l'intervention du gouvernement du Québec s'ajoute à une longue série d'échanges avec le président du Canadian National, M. Donald Gordon, et le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Le "comité pour la réalisation du réseau rapide" a été formé pour succéder au comité d'étude qui avait précédemment jugé réalisable la conversion de cette ligne, laquelle dessert le volume d'habitants le plus considérable au Canada, en un système de transport rapide. Le Canadien National s'était dit prêt à considérer de mettre cette ligne à la disposition des municipalités pour un tel but.

Récemment, cependant, le président du CN, M. Gordon, a retiré cette offre, provoquant ainsi une réaction de la part des municipalités de banlieue concernées. Subsequently, M. Gordon a exprimé son désir de discuter de l'emploi futur de cette ligne avec les municipalités concernées, à la condition que la ville de Montréal et la ville de Laval participent aux pourparlers.

Plus tôt cette semaine, il a été annoncé que la ville de Laval a accepté de coopérer avec les municipalités de banlieue. Montréal a cependant décliné l'offre de se joindre au comité soutenant que toutes les municipalités desservies par la commission de transport de Montréal devraient également participer aux discussions.

M. Boll n'accepte pas la position adoptée par M. Saulnier. Il a dit qu'il serait "injuste" dans les circonstances, de demander à toutes les municipalités desservies par la CTC de participer aux discussions au sujet de cette ligne.

L'usine de Domil est saccagée, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Dans la nuit de la grève qui paralyse actuellement la compagnie Domil Ltée, une filiale de la Dominion Textile, un porte-parole a rapporté que "l'usine a été envahie mercredi soir par des vandales qui ont causé des dommages évalués à quelque \$30,000."

Voici la relation que fait la Presse Canadienne de l'incident: "La compagnie avait obtenu une injonction interdisant l'accès à l'usine. Quatre employés sont donc entrés à 8h, mercredi matin pour faire la surveillance et l'entretien. Quand ils

ont voulu sortir à 3h, de l'après-midi, les grévistes qui faisaient du piquetage les en ont empêchés. Ils ont été enfermés cinq heures durant avant que la police n'intervienne.

Quelques heures après cet incident, un groupe a pris une porte d'assaut, s'est emparé de tissus et les a éparpillés dans l'usine et sur les terrains environnants.

Quant aux négociations, elles ont été interrompues quelques temps à peine après avoir été entamées mercredi soir. A l'issue de la rencontre un porte-parole du syndicat a expliqué que les exigences de la compagnie constituent une deuxième insulte pour les travailleurs. Le 22 avril dernier, la compagnie avait déjà communiqué individuellement aux employés ses dernières offres par lettre circulaire.

Reprise des négociations à l'Hydro

Les négociations ont repris hier entre l'Hydro-Québec et le syndicat des ingénieurs. Une rencontre a eu lieu entre les négociateurs des deux parties, en présence du conciliateur M. Réal Mireault, la première depuis le début de la grève, le 12 avril. Jusqu'ici, le conciliateur avait rencontré séparément les négociateurs de chaque groupe. Les pourparlers se poursuivent aujourd'hui.

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1966 PAGE 3

COGNAC
ROBIN
*** et V.S.O.P.
JULES ROBIN & CIE

La CIC demande la publication immédiate de la dernière tranche du rapport Parent

QUÉBEC — Le président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, M. Raymond Laliberté, a demandé au gouvernement provincial de rendre public "sans délai" la dernière tranche du rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Laliberté demande au gouvernement de "jouer cartes sur table."

Faisant état d'une déclaration de Mgr A.-M. Parent, président de la commission royale d'enquête sur l'enseignement, précisant que la dernière partie du rapport de cette commission est sortie des presses depuis plus d'un mois, M. Laliberté s'étonne que le gouvernement la retienne à la veille de l'élection provinciale.

Le président de la CIC affirme que si le gouvernement continue de faire le silence sur ce document, l'électorat sera appelé au cours des prochaines semaines à se prononcer sur

des programmes politiques incomplets qui ne touchent pas aux questions de confessionnalité, de financement et d'administration scolaires.

"Puisqu'il traite précisément de ces importantes questions, de noter M. Laliberté, le rapport Parent est un document essentiel au cours de la présente campagne électorale."

Le président de la CIC ajoute que chaque parti doit établir ses positions au sujet des recommandations du rapport Parent, pour que l'électorat puisse juger.

M. Laliberté précise enfin que les membres de la CIC, à titre d'éducateurs, sont particulièrement intéressés à prendre connaissance des conclusions de cette dernière partie du document et de l'attitude des divers partis politiques devant les questions de confessionnalité, de financement et d'administration scolaire.

Myocardose: la bière semble un facteur mais le nom d'aucune marque ne serait à retenir

QUÉBEC — Le comité chargé d'étudier une série de morts mystérieuses survenues dans la région de Québec en est venu à la conclusion que les lésions cardiaques qui les ont causées ont été provoquées par une association de facteurs.

"Il se pourrait que la bière soit un de ces facteurs, car les membres du comité ont constaté que chacun des malades buvait quotidiennement des quantités considérables de bière", dit un communiqué du ministère de la santé qui sou-

ligne cependant que les enquêtes menées jusqu'à présent démontrent qu'aucune marque de bière n'est à retenir.

La myocardose a fait 40 victimes dans la région de Québec et de ce nombre, 18 ont succombé à la maladie qui a été associée, dans plusieurs milieux, à une forte consommation de bière.

A la suite de rumeurs, la brasserie Dow qui fabrique sa bière à Québec avait retiré son produit du marché pour le remplacer par de la bière ve-

nant de sa brasserie de Montréal.

On croit que les enquêtes microbiologiques qui sont en cours devraient donner des résultats d'ici cinq ou six semaines.

En outre, une réunion de caractère purement scientifique se tiendra à la faculté de médecine de l'université Laval le 25 mai prochain à l'occasion de la rencontre qui groupera des spécialistes de toutes les facultés de médecine du pays. Le but de cette réunion sera d'étudier les cas de myocardose survenus à Québec.

La Société des auteurs s'affilie à la CSN

La Société des auteurs et compositeurs, qui représente auprès de la société Radio-Canada les auteurs et compositeurs d'expression française du Canada, a voté hier soir, à une majorité de 80 pour cent, en faveur de l'affiliation à la Confédération des syndicats nationaux. La SAC était auparavant affiliée au Congrès du travail du Canada, par l'entremise de la Fédération des auteurs et des artistes au Canada.

La SAC devient le premier syndicat affilié à la CSN qui pourra négocier avec Radio-Canada; les négociations sont d'ailleurs déjà en cours.

La SAC, qui compte parmi ses membres la majorité des auteurs de téléromans, des chansonniers ainsi que plusieurs chercheurs et journalistes pigistes qui sont appelés à écrire des textes pour Radio-Canada, n'a pas pris la décision de quitter les rangs du CTC à la suite d'une campagne d'organisation de la CSN, mais bien à la suite d'une évolution interne précise, dit un communiqué.

Cette décision ne s'est pas prise non plus dans la précipitation ajoutée-t-on. A la suite d'une recommandation du président Marcel Dubé, recommandation qui suggérait cette nouvelle affiliation, les membres de la SAC avaient réclamé plus de renseignements et c'est après avoir pris connaissance dans un rapport présenté par leur conseil d'administration, des avantages respectifs des deux organismes que l'assemblée générale s'est prononcée. Aucune recommandation n'avait été faite par le Conseil d'administration, celui-ci ne voulant pas influencer la décision que l'assemblée avait à prendre.

Les arguments invoqués par les auteurs pour se joindre à la CSN ont été de deux ordres. C'est d'abord le souci d'efficacité qu'ils ont décidé de s'affilier à la CSN; devant les services techniques et les facilités qu'offrait une structure comme la CSN, les membres de la SAC ont cru que leur syndicat serait plus efficace dans cette centrale. Outre les négociations actuellement en cours avec Radio-Canada, la SAC a plusieurs problèmes à résoudre. Le communiqué mentionne le problème des droits d'auteur pour les auteurs-compositeurs qui sont "littéralement exploités par une société de perception; la CAPAC, dont les méthodes sont arbitraires et qui tout compte fait ne relève que d'intérêts étrangers, notamment d'intérêts américains".

Les chansonniers perdraient actuellement des sommes d'argent fantastiques parce que les droits sont perçus de façon partielle et qu'ils leur sont distribués sans tenir compte des montants réels auxquels ils auraient droit. Il n'est pas rare, par exemple, avec CAPAC que les chansonniers reçoivent des droits pour des chansons qu'ils n'ont jamais écrites.

La tentative de la CSN de former à partir du Syndicat général du Cinéma et de la Télévision et de tous les autres

BET et ARTEC, estime "avoir posé un geste concret visant à établir à Radio-Canada un régime syndical, efficace et correspondant aux besoins de la société québécoise".

Fait à noter, le CCRO ne pourra refuser l'accréditation à la SAC, comme il l'a fait dans le cas des anciens membres de

l'IATSE, puisque la SAC est reconnue de bonne foi par Radio-Canada. De plus, fait à souligner, on ne pourra leur reprocher de fragmenter une unité de négociation puisque comme dans plusieurs autres cas à Radio-Canada, dont les réalisateurs, les unités sont fragmentées depuis longtemps.

CHAUFFEZ-VOUS POUR DE HORS?

Les appareils scientifiques de haute précision illustrés ci-contre nous permettent de déterminer l'efficacité de la combustion de votre fournaise. En procédant aux ajustements nécessaires, nous réduisons les pertes de la chaleur par la cheminée et le rendement du chauffage en est augmenté d'autant.

Consultez notre service technique

PETROLES HOCHELAGA INC.

1900, rue Moreau, Montréal

distributeurs exclusifs des huiles combustibles

superflame

pour usage domestique, commercial, industriel
Téléphone: 525-2555



VIENT DE PARAÎTRE

LA MORT DE MON JOUAL

PAR ROLAND LORRAIN



AUX ÉDITIONS DU JOUR

● L'histoire incroyable d'un Canadien français décidé à parler bien...

RIEN N'A PARU DE TEL DEPUIS LE FRERE UNTEL

En vente partout à \$1.00

Distributeur: La Cie de Distribution de La Patrie, 180 est, Sainte-Catherine, Montréal — (861-8571)

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
Dirigé par JACQUES VILBERT
3411 ST-DENIS, MONTREAL
V. 9-2226

Sur le front de la faim - IV

Les jardins de Raghampur

lettres au **DEVOIR**

ABONNEMENTS : édition québécoise
Montréal, Québec, Lévis et Saguenay
\$13,00, 3 mois \$7,00. Ailleurs au Québec
\$11,00, 3 mois \$6,00. À l'étranger
Édition du samedi : 12 mois \$120,00
autorise l'affranchissement en 1^{re} et 2^e classe de la présente publication.
TELEPHONE

TELEPHONE : 844-3361

FIN
(Copyright B.I.P.)

La participation créditiste pose un grave point d'interrogation aux deux "grands" partis, surtout à l'UN, dans plusieurs comtés ruraux de la région de Québec

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — La participation active des créditistes à la campagne électorale pose un grave point d'interrogation aux partis libéral et de l'Union nationale, et cela plus particulièrement dans certains comtés de la région de Québec.

Les deux grands partis n'ont pas oublié qu'au cours des élections partielles du 5 octobre 1964 dans Dorchester, le créditiste Bernard Dumont avait recueilli 2,046 voix permettant ainsi au candidat libéral, M. Francis O'Farrell, de l'emporter par une majorité de 1,576 voix sur son adversaire de l'Union nationale.

Au cours de cette élection, M. Dumont s'était présenté comme créditiste indépendant. Il n'avait pas l'appui officiel du Ralliement des créditistes et a dû combattre une machine électorale libérale bien huilée et conduite rondement par M. Bona Arseneault.

Si M. Dumont, malgré ces sérieux handicaps, a pu obtenir 2,046 votes au cours d'une élection partielle ou le candidat gouvernemental est toujours favori, comment celui-ci recueillerait-il de voix s'il se présentait soit dans Bellechasse soit dans Dorchester.

Dans l'un ou l'autre de ces comtés, où il est très connu, il pourrait sinon remporter la victoire — la chose est possible — du moins permettre au candidat libéral de passer.

Il ne sera pas candidat. Mais si le Ralliement national compte beaucoup sur la candidature possible de M. Bernard Dumont, dans Bellechasse ou Dorchester, ce dernier a cependant révélé hier au DEVOIR qu'un malheureux accident survenu récemment à l'un de ses sept enfants, Clément, âgé de 5 ans, ne lui laissait pas le loisir de poser sa candidature. Le jeune Clément git actuellement entre la vie et la mort à l'hôpital à la suite d'un accident d'automobile.

M. Dumont a dit que même si ce malheur l'empêchait de s'occuper aussi activement de la campagne du Ralliement national, il appuierait moralement ce parti et qu'il était de tout cœur avec MM. Laurent LeGault et le Dr René Jutras.

M. Dumont soutient que les libéraux, s'ils sont élus, devront payer pour leur erreur, car il prévoit une grave crise économique en 1968.

"Nous connaissons actuellement, dit-il, la pire inflation due aux nombreux emprunts

de la province qui n'est pas maître de son crédit".

Le Ralliement national tentera sans doute de faire revenir M. Dumont sur sa décision; mais il est fort probable qu'il y réussisse.

De toute façon, si les candidats du R.N. dans Bellechasse et Dorchester étaient des créditistes quelque peu populaires, ils pourraient, avec l'appui de M. Dumont, causer quelques surprises.

Vote des mécontents. Selon quelques personnes du

Ralliement national composé des indépendantistes, du Dr René Jutras et des créditistes de l'aile provinciale, les candidats de cette nouvelle formation diviseront ainsi le vote dans de nombreux comtés: 40 p.c. leur viendront d'électeurs neutres tandis que les 60 p.c. qui restent seront puisés pour les deux-tiers chez l'Union nationale et le dernier tiers chez les libéraux.

Plusieurs organisateurs libéraux déclarent ouvertement: "Il nous faut absolument dans

certain comtés des candidats créditistes car ils pourront enlever à l'Union nationale une bonne proportion du vote des mécontents".

Près de 250 membres du Ralliement national se réuniront demain, samedi, en la salle Saint-Charles, dans L'Amolion. Cette assemblée qui se déroulera à huis clos comprendra les membres de l'exécutif provincial, les candidats choisis jusqu'ici et ceux qui restent à choisir.

Le Ralliement national en

profitera pour roder son organisation. Le lendemain, le parti inaugurera officiellement sa campagne à Québec.

Chez les organisateurs du parti, on note un certain optimisme, en soutenant que le R.N. pourra triompher dans une quinzaine de comtés dans les régions du Lac St-Jean, de l'Abitibi, de Québec et du Bas du Fleuve.

Sans partager cet optimisme, on souligne que les votes recueillis par le R.N. pourraient avoir un effet déterminant sur le scrutin dans les comtés de Portneuf, de Montmorency, de

Bellechasse, de Montmagny, de Dorchester, de Beauce.

Quant à la région du Lac Saint-Jean, le R.N. compte sur la participation active du député créditiste fédéral de La Pointe, M. Gilles Grégoire. Ce dernier doit revenir d'Europe, ces jours-ci. Dans les milieux du R.N. on est convaincu que M. Grégoire se lancera à corps perdu dans la lutte provinciale.

Plusieurs voudraient bien que M. Réal Caouette joue le même rôle dans le Nord-Ouest québécois; mais l'intervention du chef créditiste n'est pas encore chose acquise.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Il y aura un autre candidat libéral dans le comté de Dubuc

QUEBEC. — M. Léopold Langlois, président du comité d'organisation de la fédération libérale du Québec, a annoncé hier qu'à la suite d'une enquête, on avait décidé d'annuler le choix fait dimanche de M. Edouard Bluteau, d'Arvida, lors du congrès de nomination du parti libéral dans le nouveau comté de Dubuc.

A cause d'irrégularités graves, dit M. Langlois, nous avons refusé au chef du parti la décision à prendre sur le mode du choix du candidat dans ce comté.

L'article 27 de la constitution de la fédération libérale du Québec permet au chef du parti d'intervenir dans les circonstances du genre. La décision de M. Jean Lesage sera rendue publique dans le plus bref délai possible. La fédération libérale du Saguenay avait demandé à l'organisation centrale de Québec d'annuler le choix du congrès de nomination.

L'abbé Villeneuve ne sera pas candidat

L'abbé Antonio Villeneuve, curé de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, au lac Saint-Jean, ne sera pas candidat aux élections provinciales. Il a dit qu'il préférait continuer à exprimer ses idées librement et qu'il ne ferait campagne pour aucun candidat ou parti. Cependant, au cours d'une conférence à Québec, il a affirmé: "Aucun plan, aucun aménagement, en vue d'établir une infrastructure ou d'amener les investissements ne peut tenir debout avec le

patronage qui existe dans tous les vieux partis. On ne peut rien bâtir sur les patronages de comté. Il faut une coordination en haut lieu et ils ne sont pas prêts à le faire."

Candidates de l'UNION NATIONALE. Le Dr Roch Boivin, maire de Chicoutimi-Nord, dans le nouveau comté de Dubuc, dans la région de Chicoutimi. M. Raymond Lagacé, industriel de L'Abord-à-Plouffe, dans le comté de La Vallée. M. Camille Martellani, conseiller municipal du parti civique à Montréal, dans St-Henri. M. Maurice Constantineau, conseiller municipal de la ville de Saint-Michel, dans le comté de Orléans. M. Montcalm Simard, maire de Rivière-Beauport, dans le comté de Temiscouata.

Michaud et Gosselin croisent le fer

Dans son premier discours politique, M. Yves Michaud, qui postule la candidature libérale dans le nouveau comté de Gouin, s'en est pris mercredi soir à "la langoureuse Union nationale, prisonnière de son passé, de ses scandales, de son chef, de ses mauvaises habitudes et de ses traditions douteuses". Il a expliqué qu'il était de la génération des jeunes qui ont vécu sous l'Union nationale et ses élections frauduleuses, ses honteuses basculées et ses fiers bras les jours de scrutin, son patronage honteux et son scandale du gaz naturel.

Les propos du directeur de "La Patrie" n'ont pas eu l'heur de plaire à M. Gérard Gosselin, qui représentera l'Union nationale au scrutin du

5 juin. Il a demandé à M. Michaud de cesser de vivre dans le passé et de traiter des problèmes de 1966. Voici sa déclaration:

"Yves Michaud, est venu au monde trop tôt dans un siècle trop vieux. Lui qui fit ses débuts avec le Clairon de T. D. Bouchard, du régime Taschereau, ne trouvant rien d'anormal dans le système actuel qui dure depuis six ans, se croit obligé de remonter dans le temps pour justifier le tour négatif de sa mentalité politique. "Face à la caméra de l'actualité", il pourrait expliquer aux électeurs de Gouin combien de centres de loisirs le gouvernement actuel aurait pu construire avec l'avion de \$700,000 qui transporte nos ministres en Floride et ailleurs. On sait que deux mois après une déclaration de M. Paul Gérin-Lajoie à l'effet qu'il "n'y aurait pas de ministère des loisirs", on trouve au bas du manifeste électoral de M. Jean Lesage une promesse de ministère des loisirs, vague, indéterminée, accroché au tourisme."

Soulignons d'autre part que M. René Lévesque, ministre de la famille et du bien-être, sera le principal orateur lors du congrès en vue du choix du candidat libéral dans Gouin. Cette réunion aura lieu à l'école Madeleine de Verchères, 6017, rue Cartier, samedi soir prochain, à 8 heures.

BYRRH, un amour d'apéritif

...FRAIS OU SUR GLACE

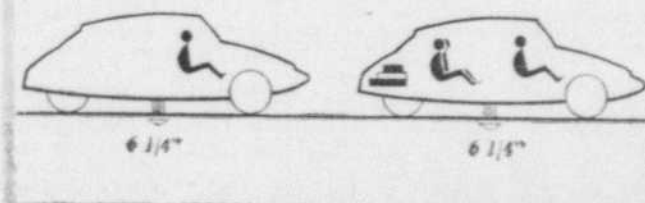


LE VIN APERITIF CHIC. IMPORTÉ DE FRANCE

CODE NO 540-8 \$ 2.20

Candidates au congrès de l'UN dans St-Hyacinthe

L'assemblée de mise en nomination pour le choix de l'adversaire UN de M. René Saint-Pierre, ministre des travaux publics et député de St-Hyacinthe, aura lieu le 7 mai dans cette ville. Trois Mascoutains ont annoncé leur intention de briguer les suffrages. Il s'agit de MM. Denis Bousquet, professeur et docteur en sciences politiques, Paul-Emile Lemoine, contre-maitre et Marcel Sylvestre, cultivateur.



En SÉCURITÉ avec la SUSPENSION HYDROPNEUMATIQUE EXCLUSIVE à CITROËN

qui en fait la voiture la plus sûre au monde! En voici la preuve: De plus en plus imitée, elle aussi, elle sert depuis 10 ans de critère pour juger les autres suspensions. Elle remplace les ressorts d'acier par 4 coussins d'air, 10 fois plus souples. Flexible et cependant parfaitement efficace, elle abolit la pseudo-contradiction entre

confort et sécurité puisque, pour la première fois, un confort incomparable va de pair avec une tenue de route impeccable. Les 4 roues indépendantes de la DS et son correcteur automatique d'assiette maintenant la voiture à hauteur constante, quelles que soient la charge et les inégalités du sol.

La suspension hydropneumatique ou l'assurance-confort.



Medaille d'Or de la Sécurité 1965 décernée en Suède



FAITES-EN LA PREUVE. VENEZ L'ESSAYER. OU TÉLÉPHONEZ-NOUS: UNE VOITURE SERA MISE À VOTRE DISPOSITION

GARANTIE TOTALE de 2 ANS ou 24,000 MILES sur les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE!

CARROSSERIE 1966: ENTièrement TRAITÉE CONTRE LA ROUILLE SUIVANT UN PROCÉDÉ REVOLUTIONNAIRE.

CITROËN CANADA LIMITÉE

4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411

4584 rue Papineau, Tél.: 527-9861

Arvida-Chicoutimi-Jonquière: Rioux Texaco Service, 336, boul. Taschereau, Tél.: 545-6081

Drummondville: Chevrone Automobiles, 85, boul. Bernard, Tél.: 478-2055

Hull-Ottawa: Forward Cars Eng., 95, rue Wellington, Tél.: 771-0632

Laval des Rapides: G. C. Garage, 226, Ave Du Parc, Tél.: 351-0660

Matane: Bouffard & Fils, 142, Ave Desjardins, Tél.: 562-0266

Montréal: Yvon Cametto, 6040, rue Papineau, Tél.: 728-6145

Montréal: Citroën Canada Limitée, 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411

Montréal: Citroën Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861

Montréal: Garage Pierre Eng., 1182, rue Montcalm, Tél.: 524-6733

Québec-Ville Dubouger: Citroën Canada Limitée, 1792, boul. Hamel Rte 2, Tél.: 681-7393

Montréal: Yvon Cametto, 6040, rue Papineau, Tél.: 728-6145

Rouyn-Noranda: Rouyn Auto, 271, rue Larivière, Tél.: 762-1747

St-Hubert: Garage Fétu, St-Hubert, Tél.: 799-3727

St-Jean-Éveline: Garage Wilfrid Brown, Boul. Laurier, Tél.: 348-2844

St-Rosalie (St-Hyacinthe): Garage Chicoutimi, St-Rosalie, Tél.: 799-3727

St-David Clé Lévis: Grand Auto Service Eng., 698, Rte Trans-Canada, Tél.: 837-8888

Sherbrooke: Citroën Canada Limitée, boul. Bourque, Tél.: 565-9753

Sherbrooke: Station Service Lajoussie, 201, rue Du Dépot, Tél.: 565-7757

Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Girard, Tél.: 375-5553

Val d'Or: Parent Auto Service, 180, boul. Millouze, Tél.: 824-3536

Val St-Michel: Maurice Auto Eng., 468, boul. Pie XI, Tél.: 842-1232

Val St-Michel: Cte Matapédia: Nicole & Frères, Val St-Michel, Tél.: 543

ASTHME?

527-3646 — PURIFI — TRONIQUE

CONDUISEZ...

jusqu'à votre stationnement intérieur et vous serez à un pas d'une nourriture et d'un service inégalables.

LE MIDI: Menu d'hommes d'affaires à partir de \$1.85. Buffet chaud et froid \$2.50 complet.

REPAS: Dîners pour gourmet à partir de \$2.25 complet. MENU INTERNATIONAL A LA CARTE

1005 GUY

Grand stationnement intérieur

866-4611

Soyez dans le vent! Adoptez vous aussi la bière lager

MOLSON CANADIAN

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!

L'univers féminin



Alors que les jupes des femmes raccourcissent, les manteaux pour hommes qui étaient décidément trop courts depuis quelques années, se mettent à allonger. C'est du moins ce qu'en a décidé Rodex of London — les Anglais ne sont-ils pas les hommes les mieux habillés au monde — qui présentait cette semaine à Montréal, une première collection. L'équipe Rodex qui exporte dans plus de 40 pays et tentait par cette présentation de s'introduire au Canada, crée ses propres dessins et coloris en utilisant les plus beaux tweeds, cashemeres, poils de chameau, et lainages tissés produits par le marché anglais des textiles. Qualité, confort et élégance sont les mots de passe de Rodex. A l'honneur les tweeds sont aussi bien portés par l'homme élégant que par la femme qui suit la mode.

GASTRONOMIE

Une salade des grands jours vite préparée
FONDS D'ARTICHAUTS FARCIS

Première communion, graduation, fiançailles ou mariage, voici revenu le temps des réceptions. Mais oui, on peut toujours arriver à recevoir seule, sans personnel. C'est une question d'organisation et il est important, bien sûr, de prévoir des recettes simples, ce qui ne veut pas dire dépourvues d'originalité. Voici un exemple de ce que je veux dire.

FONDS D'ARTICHAUTS FARCIS EN SALADE

Temps de préparation

15 à 20 minutes

Temps de cuisson

10 minutes

Proportions

20 fonds d'artichauts en conserve

6 oeufs durs
7 onces de gruyère râpé
1/4 livre de beurre
1 bol de vinaigrette bien relevée
Rondelles de tomates
Rondelles de citron
2 c. à soupe de fines herbes hachées
Sel et poivre.

Egoutter les fonds d'artichauts. En prendre 5 que l'on écrase à la fourchette avec les oeufs durs, les fines herbes et le moitié de la quantité du gruyère. Saler et poivrer légèrement.

Faire revenir dans le beurre. Farcir les 15 fonds qui restent. Saupoudrer avec le reste du fromage. Faire dorer un peu le dessus. Laisser refroidir. Placer les artichauts au milieu d'un plat, les rondelles de tomates et de citron en couronne. Arroser avec la vinaigrette.

RENÉE

Projets féminins pour le Centenaire du Canada :

- Bourses de voyages
- Venue de la présidente de l'Ass. des femmes rurales indiennes

OTTAWA — Des projets pour le Centenaire du Canada ont fait l'objet de discussions lors de la dernière séance de la réunion annuelle de l'exécutif de la Fédération canadienne des Instituts féminins, tenue récemment à Ottawa.

Un projet visant à recueillir \$20.000 dans le but de réunir des Canadiennes du Nord aux congrès qui seront tenus dans cette région en 1967, a été proposé par Mme James J. Haggerty, de Nanaimo, Ontario. Mme Haggerty, présidente honoraire de l'association, et présidente du comité des projets spéciaux pour le Nord du Canada, a déclaré qu'une somme de \$15.870 a déjà été recueillie dans les filiales à travers le pays.

Elle a également annoncé que l'association organisera un voyage dans le sud pour assister à un congrès 4-H, à l'intention de quatre jeunes filles, Indiennes et Esquimaudes, grâce à une subvention

de voyage offerte cette année par la commission du Centenaire.

Un même genre de voyage avait été organisé l'an dernier pour deux jeunes filles.

L'Office national du film réalisera peut-être une production cinématographique sur les femmes des régions rurales au Canada, a souligné la vice-présidente, Mme Keith Rand, de Port William, en Nouvelle-Écosse.

Elle a demandé aux sociétés régionales de suggérer, aux représentations locales de la Fédération, un thème unifié pour ce film.

On a annoncé que Mme Aroli Dutt, de l'Inde, présidente de l'Association internationale des femmes rurales, serait la principale conférencière au congrès triennal canadien qui aura lieu du 12 au 16 juin à l'université de Guelph.



Que portera la jeune Montréalaise l'automne prochain? Déjà, nous pouvons vous dire que les tricotés "fully fashioned" Christiana, vendus sous l'étiquette Michel Boutique, connaîtront beaucoup de succès. Diversité des modèles et des fils, coloris inusités, plissé permanent des jupes, détails de finition, voilà autant de bons points en faveur du prêt-à-porter dessiné par le jeune couturier qui se lance une fois encore dans une nouvelle aventure. Pour une excursion en forêt ou quelques heures sur le terrain de golf, voici, en laine, l'ensemble idéal: la surblouse côtelée, à longues manches, de couleur avocat, est portée avec une jupe au-dessus du genou, de teinte marine, et des bas à motifs dans les mêmes tons. La collection d'automne Christiana, sera en vente aux prix du prêt-à-porter dans les boutiques et grands magasins vers la mi-août.

Carnet mondain

Docteur et madame Jacques Badaud annoncent les fiançailles de leur fille Danielle avec M. Rex Edward Arnold Edgell, fils de M. Geoffrey Edgell et de feu Mme Nori Edgell de Londres, Angleterre.

Selon Valentina, d'autres femmes se préparent à conquérir la lune

MOSCOU. — La première femme cosmonaute, Valentina Tereshkova, a déclaré que d'autres femmes soviétiques se préparent en vue d'expéditions spatiales.

Alors qu'on lui demandait, au cours d'une conférence de presse à Moscou, si elle prévoyait d'autres voyages dans les espaces interplanétaires, Valentina a répondu: "Certainement, si on me fait confiance pour une telle expédition. Mais d'autres femmes qui se préparent dans ce but, ne doivent pas être oubliées".

Valentina Tereshkova, épouse du cosmonaute Andrian Nikolayev, rencontrait les journalistes soviétiques et suédois pour parler de son voyage en Suède afin d'inaugurer une exposition se rapportant au domaine spatial.

Elle n'est pas d'avis que les femmes pourraient être en mesure d'accomplir une mission interplanétaire mieux que les hommes. "Mais les femmes ont déjà prouvé qu'elles pouvaient le faire sur le même pied d'égalité que leurs confrères cosmonautes. Au cours des prochains voyages dans l'espace, les femmes suivront le même processus que les hommes", d'expliquer Valentina.

Transistor et vélo...

Une habitude actuellement en vogue chez les jeunes consiste à conduire sa bicyclette d'une main tout en tenant un poste transistor collé à son oreille. Cette habitude peut être la cause de graves accidents. En effet, la bicyclette qui roule sur la route est en concurrence directe avec l'automobile et le camion. Elle nécessite donc l'attention soutenue du conducteur.

Trop de parents s'inquiètent de leurs enfants

Deux pédiatres de Montréal ont déclaré qu'environ 50 pour cent des plaintes que formulent les parents concernant la croissance lente de leurs enfants ne sont pas fondées.

"Beaucoup de parents s'inquiètent du ralentissement de la croissance qui se produit durant la deuxième année de la vie de l'enfant, a ajouté le Dr Harry W. Bain, de l'hôpital de Toronto pour enfants lors d'un congrès de l'Académie américaine des pédiatres. "Ces parents comparent souvent leurs enfants avec celui d'un voisin ou ami qui est beaucoup plus gros mais qui, en fait, est peut-être obèse."

Le Dr Jacques R. Ducharme, directeur du laboratoire de recherches en endocrinologie à l'hôpital Ste-Justine de Montréal a soutenu que cette moyenne de 50 pour cent est aussi valable pour Montréal. "Dans plusieurs cas, les parents s'inquiètent trop et ont souvent souffert eux-mêmes d'avoir été trop petits."

L'élégance de l'Heure



9418

Combinaison d'astronaute ou ensemble de marin, ce vêtement sera très porté à la plage cet été.

Le patron imprimé no 9418 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 exige 3 3/4 verges de tissu de 45 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



DECORATEURS-ENSEMBLERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilier
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
Jacques Viau Bernard Morisset
Laurent Morisset Jules Laporte
Luc Savoie Marguerite Senay

720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1 9611

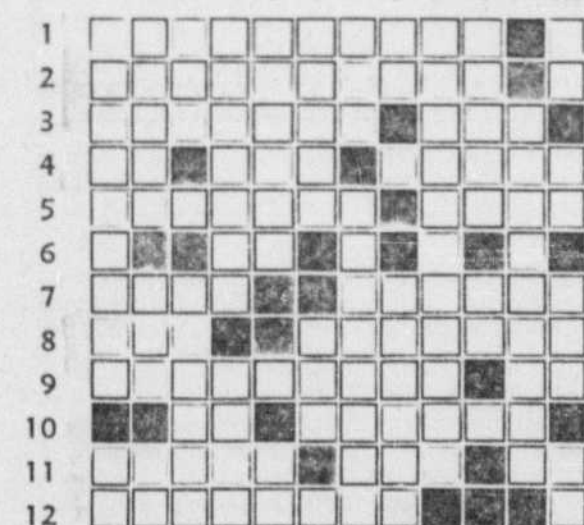
JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Dobush, Stewart, Bourke
Longpré, Marchand, Goudreau
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- Mises en travers des rues par les manifestants
- Atteignent le but voulu
- Instrument à cordes — Amas
- Carte — Sort de l'eau — Cherche à détruire une réputation
- Vêtement de protection — Termine une prière à l'envers
- Voyelle doublée
- Attacher — Pure
- Parcèle de terrain — Clouera
- Solidement agrippée — Obtenue
- Personnel — Travaille comme un cuir doit l'être
- Inventions de l'esprit — Propre — Amène le conditionnel
- Qui vit aux dépens des autres

VERTICALEMENT

- Chose frivole — Grecque inversée
- Exagère — Particule — Qui russe
- Monarque — Pour les bottes
- Briller d'un vif éclat — Hasard
- Péninsule d'Europe — Consonne doublée
- Vernie — Fabrique

7-Mesure agraire métrique

- Personne que l'on croit morte
- Petit cube — Prénom
- Capacité de compréhension
- Lieu sportif — Note
- Minuterie
- Préposition — Possessif
- Liquide — Personnel

Solution d'hier

Horizontalement

- GARCONNIERE
- AMARRE — LIONS
- GORILLE — RUSE
- NUE — ESTHETES
- ER — PAON — IV
- ANNAM — NES
- ELANS — ADELE
- TAIT — ESTE — IM
- ID — INTERDIRE
- TRONE — LOIR
- EU — CONTIEZ
- SI — FINESSE

Verticalement

- GAGNEPETIT
- AMOUR — LADRES
- RARE — AI — OUI
- CRU — PANTINS
- ORLEANS — NE
- NEELSON — ET — CI
- ETNA — SELON
- IL — MATRONE
- EIRE — DEDITS
- ROUTINE — IRIS
- ENSEVELIR — EE
- SES — SEME

CAMP ST-PIE-X (bilingue)

Lac Archambault, St-Donat, Qué.

pour garçons 6 à 15 ans (3 groupes)

pour filles 6 à 15 ans (3 groupes)

DURÉE DU CAMP : 4 sem. : \$190 — 2 sem. : \$145 — Saison : \$325.

Campisme, natation, équitation, judo, go-karts, ski-aquatique, voile, canoë, quilles, tir à l'arc, arts, plongée sous-marine. (Cours d'anglais sur demande). Notre camp est très spacieux et offre toutes les commodités: chauffage, douches, cafétéria moderne, etc...

DIRECTION: M. Gilles Gagné, administrateur; Mme Gilles Gagné, LL, directrice; M. Jean Blouin, directeur; P. H. Thérien, R.J., aumônier.

Prospectus sur demande: Tél: Jour 523-1280 - Soir 688-3353 ou écrire à 4319 rue Messier, Montréal, 34

TROP BEAU POUR COUVRIR

Soyez fier de l'apparence d'un parquet en bois pour votre foyer. Consultez un de nos représentants dès aujourd'hui!



Prospectus sur demande...

CANADA FLOORING LIMITED

Téléphone 739-7701, poste 33

Révélation sur l'affaire Munsinger

(Suite de la 1ère page)

Que, longtemps après le départ de Gerda Munsinger, MM. Harvison et lui tenaient que sa liaison avec le ministre associé de la défense nationale, M. Pierre Sévigny, présentait toujours une menace à la sécurité de l'Etat puisque tous leurs renseignements indiquaient que l'Allemand était à la solde de l'intelligence soviétique; M. Sévigny prêtait flanc au chantage, jugeaient-ils aussi longtemps qu'il continuait d'occuper le poste stratégique de ministre associé de la défense.

M. Fleming, qui n'a déposé que brièvement, a révélé pour sa part qu'il avait été stupéfié et profondément bouleversé lorsque MM. Harvison et McClellan l'ont mis au courant de cette réaction d'étonnement et d'indignation de l'ancien ministre de la justice quelques instants auparavant.

Qu'il s'était empressé d'en faire part au premier ministre, M. John Diefenbaker, et

que le premier ministre lui a répondu qu'il savait tout, que M. Fulton le lui avait raconté et qu'il avait eu un entretien avec M. Pierre Sévigny qui l'avait convaincu qu'aucune infraction n'avait été commise contre la sécurité de l'Etat.

Par la suite, M. Fleming n'a plus reparlé de l'affaire avec la Gendarmerie et il n'a pas insisté non plus auprès de son chef pour que des mesures soient prises contre M. Sévigny.

"Sur-le-champ, avait témoigné plus tôt M. McClellan, M. Fleming était abasourdi et il m'a donné l'impression que l'affaire n'en resterait pas là."

M. J.L. O'Brien, procureur de la commission d'enquête, a demandé à M. McClellan pourquoi la Gendarmerie craignait toujours l'Allemand deux ans après son départ et pourquoi elle avait jugé de son devoir de prévenir M. Fleming.

"Notre expérience du contre-espionnage nous enseigne qu'une affaire ne s'arrête pas lorsque le premier suspect s'enfuit, a expliqué le commissaire de la Gendarmerie. Selon nos renseignements, Mme Munsinger était une espionne à la solde des Soviétiques. Elle avait d'abord été interdite au Canada (en 1953), puis avait réussi à pénétrer deux ans plus tard d'une manière qui reste obscure. Par la suite, elle avait réussi à nouer une liaison avec un ministre occupant une fonction stratégique (la défense nationale). Son départ ne signifiait rien. Nous connaissons des dizaines de cas où un autre agent a succédé au premier. Le ministre qu'elle avait connu demeurait exposé au chantage."

Suivant leur entretien de janvier 1963 avec M. Fleming, les chefs de la Gendarmerie n'ont pas reparlé de l'affaire Munsinger au gouvernement, semble-t-il, jusqu'en décembre ou à la fin de novembre 1964.

M. McClellan a d'abord informé la commission d'enquête qu'il avait fait remettre le dossier à M. Favreau, à la demande du premier ministre, le 1er décembre 1964. Beaucoup plus tard dans le cours de son témoignage, Me C. F. Carson, procureur de MM. John Diefenbaker et David Fulton devant la commission d'enquête, a demandé au commissaire de la gendarmerie s'il savait comment M. Pearson avait eu connaissance du dossier.

"Certainement, a répondu M. McClellan. Je l'en ai moi-même informé. Qu'on me permette d'expliquer. En fin novembre 1964, le premier ministre m'a convoqué à son bureau en présence de M. Favreau et, je pense, de M. Robertson (greffier du Conseil privé). Il m'a demandé si je possédais quelque renseignement de nature à incriminer l'un des députés ministériels. Je lui ai dit non. Il m'a alors demandé si les dossiers de la gendarmerie des 10 dernières années renfermaient quoi que ce soit d'incorrect ou de scandaleux qui puisse être imputé à l'un quelconque des membres des cinq partis représentés à la Chambre des communes. Comme j'étais au courant des bruits qui circulaient dans la capitale, je lui ai fait part du dossier Munsinger. Il a dit: je pense que je ferais bien de voir ça de plus près."

M. McClellan a assuré la commission d'enquête qu'il n'avait jamais parlé de l'affaire Munsinger au présent ministre

Grégoire entre dans la mêlée

JONQUIERE — Le député créditiste de Lapointe, Me Gilles Grégoire a déclaré hier soir qu'il "embarquait" dans la campagne électorale provinciale et qu'il "travaillerait à fond de train pour le ralliement national d'ici le 5 juin". Arrivé d'Europe il y a quelques jours, le bras droit de M. Réal Casotte concentre surtout ses efforts dans les cinq comtés de la région Saguenay-Lac-St-Jean.

Comment vendre votre voiture au meilleur prix

Quelle est la meilleure époque pour changer de voiture? Combien vaut vraiment l'ancienne? Vaut-il la peine d'y faire des réparations ou de changer les pneus? Vous trouverez, dans Sélection du Reader's Digest de mai, des conseils pratiques, donnés par des gens du métier, qui vous aideront à obtenir la meilleure valeur de reprise. Achetez votre exemplaire sans tarder!



COGNAC OTARD

Le seul qui soit vieilli sous les voûtes séculaires du Château de Cognac

PRODUIT DE FRANCE

CTC

(Suite de la 1ère page)

rigoureux actuels des marins. M. Jack Staples, de l'Union maritime canadienne (CTC), a affirmé par exemple que les collègues de Banks sont encore au pouvoir dans l'Union des marins, que la constitution de cette dernière empêche la tenue d'élections libres, et que les droits d'entrée restent au niveau exorbitant de \$99.

M. J.A. Callaghan, de la Fraternité des cheminots, a déclaré de son côté que Hal Banks continuait de diriger l'Union des marins "d'un penthouse de New York" et que le CTC serait la risée de l'opinion canadienne s'il admettait un syndicat contrôlé par le gangsterisme international.

M. William Mahoney, directeur canadien des métaux, a appuyé la position du "pouvoir". Après ses remarques, le congrès a endossé, par ce qui semblait être trois voix contre une, la position des dirigeants.

Le président des marins, M. McLaughlin, a immédiatement déclaré aux journalistes que les dirigeants du CTC, dans leurs pourparlers avec lui, avaient posé une seule condition à la readmission des marins: que l'Union s'engage à respecter la constitution du CTC.

FTQ

(Suite de la 1ère page)

gués qui l'ont suivi au micro ont tous déploré qu'il n'y ait que 800 appareils transistors pour la traduction simultanée, alors qu'il y a 1,400 délégués. Le secrétaire-trésorier du CTC, M. Donald MacDonald, a rétorqué que cette pénurie était inévitable, la compagnie qui assure la traduction ne disposant pas d'un plus grand nombre d'appareils, et des considérations techniques empêchant l'usage simultané de deux sortes de transistors. Le directeur québécois des Métaux, M. Jean Gerin-Lajoie, a répliqué que quiconque connaît le fonctionnement de la traduction simultanée sait que pour avoir 1,600 appareils, il faut les commander deux ans d'avance. "Nous demandons qu'il y ait plus d'appareils depuis le congrès de Vancouver en 1960, dit-il, mais chaque fois l'administration du CTC ne fait la commande que six mois à l'avance. Si c'est comme ça que tous les services du CTC sont administrés, il n'est pas étonnant que nous ayons si peu de résultats."

MM. Bouchard, Fernand Daoust, André Thibodeau et Jean Gerin-Lajoie (ces trois derniers sont des vice-présidents de la FTQ) ont tous fait valoir que pour être efficace

dans son action syndicale au Québec, le CTC devait reconnaître de manière concrète l'existence de deux nations au Canada et l'identité française des travailleurs du Québec.

M. Gerin-Lajoie a donné un ton d'exaspération à ses remarques. Il a affirmé que si le CTC prête du personnel à la FTQ pour ce qui est de l'éducation et de l'organisation, les services techniques du Congrès ne sont pas à la disposition des membres francophones. "Le seul francophone au bureau national est un chargé de relations extérieures qui fait double emploi avec les services correspondants de la FTQ", a-t-il dit. Mais la FTQ ne dispose pas des instruments de recherche dont jouissent les membres anglophones. "Si le

CTC pouvait cesser de considérer la FTQ comme une centrale rivale, nous aurions peut-être plus de collaboration", a-t-il conclu.

Un seul délégué anglophone, M. Doug Thomlinson, d'une section locale des employés de restaurants à Edmonton, est intervenu dans le débat. Il a exprimé la conviction que derrière la CSN, il y a plus qu'un simple conflit intersyndical, il y a une expression de la "lutte de libération nationale" que mènent présentement les Canadiens français du Québec. Si le CTC ne fait pas face à cette réalité, s'il ne reconnaît pas de manière réelle l'existence des deux nations, la lutte avec la CSN ne pourra aller qu'en s'intensifiant, a-t-il dit.

M. Wagner et la PP

(Suite de la 1ère page)

seront pas leur chèque. Toutefois, afin de montrer au ministère de la justice et à la direction de la PP combien de policiers désirent la négociation collective, ils feront viser leur chèque à la banque. Tant de chèques visés, tant de policiers en grève morale; les autorités pourront faire le calcul. A ce sujet M. Burns a affirmé hier qu'il y a au moins 1,800 membres dans l'association, sur une possibilité de 2,100 à 2,200.

Les policiers continuent à faire du piquetage devant les quartiers de la PP et les palais de justice dans les différentes villes, pendant leurs heures de loisir. Hier un contretemps est survenu à Montréal: une quarantaine de pancartes ont disparu du local des policiers au quartier général de la police, sur la rue McGill.

Vue de Paris

(Suite de la 1ère page)

"Cette technique de la grève morale qu'emploient en ce moment les policiers de Québec est intéressante. Elle consiste à refuser tout salaire, tout avancement, tout congé, tout arrêt de travail, même autorisé. Les délinquants canadiens risquent d'en faire les frais, car j'imagine que le zèle répressif doit être renforcé par l'amertume des sacrifices."

"Cela dit, je doute qu'un tel style de grève soit applicable dans les services publics français. Je connais assez bien l'administration que le monde nous envie. Elle a des cotés très libéraux. Si un fonctionnaire, par exemple, décidait de refuser son traitement, je suis certain qu'elle ne ferait aucune pression sur lui pour qu'il l'accepte et prendrait sportivement acte de son refus. D'autre part, elle est aussi très exacte dans ses comptes. Si un fonctionnaire prétendait travailler au-delà de l'heure légale et des dates réglementaires, la jurisprudence ne fait aucun doute: on considérerait qu'il se sert des installations administratives à titre privé et on lui en ferait payer la location."

Robert Escarpit

Nielson

(Suite de la 1ère page)

butte à des conflits de juridiction, a déclaré M. Nielson qui cite en exemple l'étroite coopération des corps policiers provinciaux dans la lutte contre le trafic des stupéfiants. Cette coopération, les provinces devraient l'étendre aux faillites frauduleuses, au racket de la protection et de l'extorsion.

M. Nielson qui se voit obligé d'accorder au Québec la prime des faillites frauduleuses dit posséder environ 75 dossiers distincts sur ce racket des faillites frauduleuses. Il ne peut les transmettre à la RCMP: ses informateurs, pour la plupart, ne veulent pas se découvrir, de crainte souvent qu'on n'attende à leur vie, a-t-il expliqué.

M. Nielson est peu optimiste sur l'éventualité d'une commission royale sur le crime organisé, comme l'a réclamé le ministre de la justice du Québec M. Claude Wagner. Six provinces sur dix n'y voient pas l'intérêt.

Au sujet du syndicat international des gens de mer, qui réclame qu'on le réintègre dans le Congrès du travail du Canada, le député a exprimé l'opinion que sous sa présidence actuelle le SGM ne s'est pas réellement réformé.

Pourquoi attendre 1967, 68, 69?

OFFREZ-VOUS DÈS MAINTENANT LA CARROSSERIE MONOCOQUE



Quand Rolls-Royce annonça que son modèle Silver Shadow serait dorénavant doté d'une carrosserie monocoque, nous avons rougi... de fierté. Nous, d'American Motors, utilisons la construction monocoque depuis des années. Le châssis et la carrosserie de toutes nos voitures forment un tout soudé ensemble d'une solidité et d'une sécurité remarquables. La construction monocoque est un exemple des nombreuses caractéristiques que vous offre American Motors dès maintenant —des caractéristiques que vous ne trouverez pas dans d'autres voitures pendant plusieurs années à venir.

American Motors croit à la qualité dans la construction. C'est pourquoi vous trouverez dans nos voitures des caractéristiques d'avant-garde que vous ne trouverez nulle part ailleurs. En voici quelques-unes:

Freins à double sécurité. Nos voitures possèdent deux systèmes de freinage. Si l'un fait défaut, l'autre continue de fonctionner. (Depuis 1962 nous offrons, en exclusivité, les freins à double sécurité sur tous nos modèles, sans frais supplémentaires. Certains fabricants viennent d'annoncer qu'ils ont l'intention de faire la même chose... mais seulement en 1967.)

Système d'échappement à revêtement de céramique. Le métal est recouvert de céramique, tout comme le nez d'une fusée. La céramique résiste à la chaleur et à la corrosion en toute saison.

Le meilleur traitement antirouille du monde. Toutes nos voitures prennent un "bain". Elles sont plongées jusqu'au toit dans six différents bains d'antirouille. Elles sont ensuite plongées dans un bain d'apprêt, puis elles reçoivent une autre couche d'apprêt par vaporisation. Enfin, nous cuissons sur la voiture trois couches d'émail Lustre-Gard, résistant au sel et à la corrosion. Il en résulte un fini superbe et une protection durable contre les ravages de la rouille.

Les moteurs standard les plus puissants de leur catégorie. Des six cylindres nerveux, à sept paliers. De puissants V8. Choisissez.

Le plus vaste choix de sièges qui soit. Luxueux sièges inclinables. Sièges baquet. Appuis-tête et appuis-bras. Des ressorts en spirale dans

tous les sièges de tous les modèles. (Il n'y a qu'une seule voiture nord-américaine qui offre de tels sièges... et c'est une voiture de luxe.)

Isolant de plafond en fibre de verre et doubles bourrelets autour des portières. Une grande amélioration par rapport aux plafonds de tissu et aux simples bourrelets. La voiture se trouve insonorisée et protégée contre les courants d'air.

Attention aux détails. Quelques exemples seulement: panneaux de protection intérieure en plastique sur les portières; tablette en métal sous la fenêtre arrière; cendriers montés sur coussinets. Ce ne sont que des détails, mais ils ajoutent à la qualité générale.

Caractéristiques luxueuses. Quel choix! Toutes les servo-commandes que vous désirez: changement de vitesse au plancher; tapis épais à poil rasé; voiles de roue à rayons métalliques; panneaux de noyer à l'intérieur; tissu pied-de-poule; nouveaux motifs du vinyle. Les nouveaux modèles Ambassador DPL, Rambler Rogue et Rambler Rebel sont particulièrement luxueux.

Qualité des voitures neuves. Nous croyons que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute. Nous prenons le temps de construire ce qu'il y a de mieux, dès le début. C'est ce que nous avons toujours fait; c'est ce que nous continuerons de faire.

Qualité des voitures d'occasion. Les caractéristiques avantageuses des voitures American Motors en font des voitures d'occasion recherchées.

VOYEZ L'AMBASSADOR, LA RAMBLER CLASSIC ET LA RAMBLER AMERICAN, FABRIQUÉES PAR AMERICAN MOTORS (CANADA) LTD.

MARS 66: VENTES RECORD DÉPASSANT CELLES DE FÉVRIER DE 69%

MODEL AUTO SALES INC. 4995 boul. St-Laurent — CR. 2-5761

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE 1047 rue Jean-Talon est. St-Léonard-de-Port-Aurice — 729-5287

A.L. ROBERT AUTO 2303 rue De La Salle — 254-4517

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD. 11 Avenue Westminster Sud — 489-5391

VIAU RAMBLER LTD. 1012 boul. des Laurentides. Point-Vue — 387-9514 & 465-5691

A MA BAIE AUTOMOBILE INC. 4990 boul. Lalande, Pierrefonds — 684-4400 16 Rabastière, St-Bruno — 653-2500, 653-2464

LAVAL AUTO INC. 4600 604 rue, Laval-Ouest — 627-2748

CHALET MOTORS LTD. 2110 boul. Décarie, pres Sherbrooke — 481-0161

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE 835 rue Notre-Dame, R. No 2. Repentigny — 581-5780, 581-5781, 581-5782

LEROUX AUTOMOBILE INC. 860 boul. Taschereau (pres Towers) Greenfield Park — 676-7901

ARBOR AUTOMOBILES LTEE 10300 Boulevard Pie IX — 323-4330

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTEE 3993 Ave. Bannantyne, Verdun — 766-4122

LAKESHORE MOTORS LIMITED 660 Lakeshore Drive, Dorval — 631-9881



La journée d'hier, marquant le premier anniversaire à rebours de l'Exposition universelle et internationale, s'est déroulée sous le signe de la jeunesse: la jeunesse "pauvre" et la jeunesse "à l'aise." Le matin et dans l'après-midi, ce sont des jeunes gens venus de tous les coins du pays et des quatre États américains engagés dans l'Expo qui ont été les vedettes d'une cérémonie qui frisa souvent le ridicule sans qu'y fussent pour rien pourtant ces jeunes gens sympathiques. Le soir, c'est la Jeune Chambre de commerce qui tenait à l'île Sainte-Hélène un dîner (à \$100) présidé par Son Excellence l'ambassadeur Pierre Dupuy, commissaire général. L'émission des "Couches-Tard" y a été enregistrée qui sera retransmise ce soir sur les ondes de Radio-Canada.

La société de télévision d'Etat n'aura jamais été aussi "engagée" que ces deux derniers jours dans les cérémonies et réunions conviées à l'enseigne de l'Expo. Sur le paquebot "Pouchkine," hier soir, les jeunes gens canadiens et américains ont en effet participé à une émission spéciale de la série "Jeunesse Oblige" consacrée à l'Expo.

À la cérémonie d'hier matin, qui s'est tenue place de l'Accueil où les bâtiments prennent résolument forme, les jeunes gens et les officiels ont vaillamment passé une bonne heure en plein air en dépit du vent sibérien qui soufflait sur ces lieux. À l'appel de leur nom, les jeunes gens et les jeunes filles sont venus accrocher sur une immense carte muette du Canada l'écusson de leur province avant de mettre en marche l'horloge du compte à rebours.

Discours de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, du ministre de l'Industrie et du Commerce de Québec, M. Gérard D. Lévesque, et du ministre fédéral des postes (sic), M. Côté. M. Dupuy, le commissaire général, a ensuite pris la parole tandis que se dégageait d'une cheminée en carton-pâte un épais nuage de fumée orange.

On avait compté sans le vent qui rabattait, avec un manque absolu de sens du protocole, la fumée sur la tribune officielle. Le diplomate en profita pour faire quelques réflexions amusantes, parla du froid, qui glaçait tout le monde, et eut l'élégance d'être bref, ce qui arrangea chacun.

Mais le "clou" de cette cérémonie devait être le petit ballet, dansé par les Grands Ballets canadiens, accompagné par une fanfare qu'on aurait dit de pompiers si l'on n'avait su

qu'il s'agissait d'anciens combattants. Petits airs de folklore orchestrés (?) pour la circonstance, danseuses en tutu, transies mais stoïquement souriantes pourtant. Ces gracieuses artistes devaient clore le programme en brandissant chacune la page mensuelle d'un calendrier, 12 en tout; ce sont les douze mois qui restent d'ici le 28 avril 1966 où, espère-t-on, la température sera plus clémente.

Le commissaire général de l'Expo invita ensuite tous les jeunes gens à déjeuner à Hélène-de-Champplain où des verres de jus d'orange, sur les tables, rappelaient que si, au Québec, on peut désormais voter à 18 ans, on ne peut, à cet âge raisonnable, goûter aux vrais plaisirs de la table et boire du beaujolais.



La jeunesse aura son pavillon à l'Expo même si aucune société ne le commande

Le pavillon de la Jeunesse fait désormais partie du plan directeur de l'Expo 67, c'est-à-dire que la compagnie canadienne de l'Exposition universelle le construit avec la participation de commanditaires: la compagnie a confiance qu'il sera entièrement commandité. À l'heure qu'il est, seule la maison Steinberg a promis \$100.000. Le pavillon et son exploitation doivent coûter \$1.000.000.

Ce pavillon occupera, dans le secteur La Ronde de l'île Ste-Hélène, une superficie de 18.000 pieds carrés sur une étendue d'environ 70.000 pieds carrés. C'est la première fois dans l'histoire des expositions universelles de première catégorie qu'il y aura, sur l'emplacement, un pavillon de la Jeunesse.

Carrefour international de rencontre et de connaissance mutuelle des jeunes, ce pavillon aura pour mission de dresser un bilan de la jeunesse en montrant les grands

courants d'unité internationale, et de porter témoignage sur la jeunesse par des activités jeunes dans une ambiance architecturale et un agencement paysager dynamiques. Il comprendra deux secteurs: le secteur thématique, le secteur des activités.

Les douze modules du secteur thématique refléteront le visage de la jeunesse avec ses problèmes, ses aspirations, ses difficultés, ses réalisations dans l'optique du vingtième siècle. On utilisera, au besoin, le secteur de l'aménagement paysager pour y présenter des expositions en plein air: sculptures, fresques, pièces murales et autres, contribuant ainsi à créer une ambiance où les jeunes se sentiront à l'aise.

Le secteur activités comprendra un cinéma-théâtre et un café dansant. Dans le cinéma-théâtre on présentera des pièces, des poèmes, des récitals, des marionnettes, du jazz et de la musique classique; des films amateurs réalisés par les jeunes eux-mêmes ainsi que des films sur la jeunesse. Le café pourra également être agencé en studio de télévision afin de procéder à la réalisation d'émissions jeunesse à l'intérieur du pavillon.

Les responsables de la programmation s'efforcent, dans l'élaboration du programme des activités du pavillon de la jeunesse, de faire appel le plus possible à des amateurs et à des jeunes professionnels pour les représentations qui y seront données. On prévoit par exemple des concours et festivals organisés par les Jeunesses musicales internationales, un apport assez important de théâtre expérimental, des conférences spéciales sur les problèmes de la jeunesse ainsi que des journées d'étude.

Les jeunes pourront se rencontrer, en fin d'après-midi et dans la soirée, au café dansant, où des monologues amateurs seront invités à donner des représentations, des chanteurs de folklore amateurs présenteront des numéros, des ensembles de jeunes musiciens de jazz et de musique populaire joueront régulièrement le soir.

Dans l'amphithéâtre on présentera des numéros de gymnastique et des manifestations sportives, de même que des groupes de danseurs de folklore et des concerts ou concours de chorales.

Tous ces programmes sont à peine élaborés et les recommandations du Comité consultatif de la jeunesse sont étudiées avec soin. Tous les

Québec — Peu après avoir été choisi à l'unanimité candidat de son parti dans le comté Louis-Hébert, mercredi soir, M. Jean Lesage a révélé que son gouvernement envisageait de construire une nouvelle voie

de communication routière empruntant le fleuve St-Laurent, entre Villeneuve, à une dizaine de milles à l'est de Québec, et Lauzon, sur la rive sud.

Le premier ministre a dit que ce projet coûterait environ \$56 millions. Il a expliqué qu'il s'agirait d'une chaussée à quatre voies depuis Villeneuve jusqu'à la pointe de l'île d'Orléans et, de là, en un tunnel "couché" qui déboucherait près des chantiers maritimes, à Lauzon. Il a ajouté que l'étude du projet avait été faite par l'un de ses amis de Montréal, M. Pearl Hall.

Quant à un pont allant du cœur de Québec à la ville de Lévis, M. Lesage a déclaré que ceux qui caressent un projet semblable ne se soucient guère de conserver le visage de la vieille capitale. Il a parlé à cet égard des mesures que son gouvernement entend prendre pour conserver le caractère du Vieux-Québec.

Il a expliqué d'autre part que son gouvernement avait décidé d'agir afin de redonner au Québec un visage français, surtout en ce qui concerne les affiches et les enseignes. "Les Canadiens français utilisent des noms anglais tellement basiques et insignifiants dans ce domaine qu'on ne peut s'expliquer pourquoi ils s'en servent", a-t-il dit.

Il a d'autre part lu un télégramme de M. K.C. Irving, annonçant que sa raffinerie entreprendrait des travaux de construction prévus à St-Romuald, près de Lévis, démentant ainsi des rumeurs contraires qui ont circulé récemment.

Le premier ministre a attiré l'attention de l'assistance sur le fait que le Québec de mai 1966 ne ressemble pas beaucoup à celui de mai 1960. "Son visage, dit-il, sa façon de penser et de s'exprimer a changé. Je ne prétends pas

que cela est dû uniquement au gouvernement que je dirige. C'est plutôt attribuable au peuple lui-même."

M. Lesage a toutefois exprimé l'avis que son gouvernement doit avoir le crédit pour avoir réussi à canaliser les aspirations de la population avec le moins de heurts possibles.

"Cette traversée du Québec d'hier à celui d'aujourd'hui, dit-il, s'est effectuée parfois sur une mer houleuse balayée de tornades et remplie d'écueils, mais nous l'avons faite, de sorte que nous sommes mieux maintenant dans le Québec de 1966 que dans celui d'avant 1960."

"Il y a un climat de confiance au sein de la population. Mon équipe et moi avons fait notre possible, et nous sommes disposés à le faire encore, même si nous sommes conscients, d'avoir commis des erreurs," dit le chef du parti libéral.

Au chapitre de l'éducation, il a rappelé les efforts que son administration a faits depuis 1960. À titre d'exemple, il a dit que l'université Laval a reçu depuis 1961 des subventions diverses de l'ordre de \$80.000.000.

"Je passe pour un taxeur. Je le sais, a-t-il dit. Mais nous essayons d'employer à bon escient les taxes."

M. Boyle: les anglophones québécois sont maltraités

OTTAWA — M. John Patrick Boyle, fondateur du nouveau parti conservateur du Québec, a accusé le gouvernement libéral du Québec de promouvoir le français comme langue unique dans cette province et de semer la division au Canada.

Il a ajouté que les citoyens du Québec de langue anglaise devaient de plus en plus faire face à une atmosphère d'hostilité et souffrir la perte de leurs droits démocratiques.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, et ses principaux lieutenants sont des nationalistes et des séparatistes acharnés qui cherchent la destruction de la confédération pour réaliser leurs ambitions politiques personnelles.

Le ministre du bien-être, M. René Lévesque, est le cerveau véritable du gouvernement québécois. "C'est l'homme que nous devons le plus craindre comme adversaire politique", a dit M. Boyle.

Il a critiqué le gouvernement Lesage, qui place des signaux unilingues en français sur les routes, qui se propose de faire disparaître les municipalités de langue anglaise dans la région de Montréal, qui

harcele les maisons d'affaires de langue anglaise et fait des marionnettes des commissions scolaires qu'il désigne.

Le mot d'ordre des libéraux québécois, c'est "diviser pour conquérir".



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

REDUCTION SUR LES LOTS JUSQU'AU 31 MAI

DE

\$500

AUX

Immeubles Far Hills

VAL MORIN, QUE.

Développement exclusif sur deux lacs privés. Un million de dollars ont été dépensés, à date, en amélioration. Taux s'élevant entre \$2.995 et \$6.995. Facilités de paiement.

POUR RENDEZ-VOUS OU RENSEIGNEMENTS, APPELER:

Montréal — 866-2219

ou Val Morin — 322-5122

JOHN MACMASTER — AGENT EXCLUSIF



Un paisible
lac de Suisse?

Mais non! C'est le nouveau parc résidentiel de Havre des Iles — à Montréal!

Pourquoi vous évader vers les contrées lointaines? Ici aussi vous aurez la vie belle... à Havre des Iles. Vous pourrez y amarrer votre embarcation à quelques pas de votre porte... plonger dans l'une des piscines, à l'intérieur ou en plein air... ou bien vous promener dans un vaste parc riant et ombragé. Et vous habitez dans une île charmante, à quelques minutes seulement du cœur de Montréal.

APPARTEMENT D'UNE, DEUX OU TROIS CHAMBRES À COUCHER, PENTHOUSES ET MAISONNETTES À MI-ETAGES. INSTALLEZ-VOUS MAINTENANT — OU CHOISISSEZ VOTRE APPARTEMENT POUR MAI PROCHAIN.



VISITE LE DIMANCHE SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Venez n'importe quel jour! Passez le pont de Cartierville près du Parc Belmont, tournez à gauche aux premiers feux de circulation, puis suivez nos panneaux indicateurs le long du boulev. Lévesque jusqu'à Havre des Iles.



Les appartements modèles sont ouverts tous les jours — 10 h. a.m. à 9 h. p.m. • Renseignements: 688-9711

Le doyen
des restaurants
français

chez Stien

Le sanctuaire
de la vraie
cuisine française

Dîners d'affaires \$1.75
Tables d'hôtes \$3.50

Cartes de crédit Stationnement acceptées gratuits
Licence Air climatisé

2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1 h. a.m.
VI. 2-9139

L'ALBERTA VOUS SALUE

et vous invite à son nouveau bureau à Montréal

Nous avons ouvert ce nouveau bureau pour soutenir et développer davantage l'intérêt grandissant que suscite notre Province dans l'est du pays. CE NOUVEAU BUREAU DE L'ALBERTA VA DESSERVIR LES INTÉRÊTS DE L'EST en mettant en lumière les nombreuses possibilités, tant industrielles que commerciales, qui existent dans l'ouest. Les services comprendront:

- L'évaluation des marchés de l'ouest pour les fabricants de l'est.
- L'établissement de contacts avec les distributeurs de l'ouest.
- Des arrangements pour la fabrication sous licence.
- La recherche d'emplacements pour usines et bureaux de succursales.
- Des renseignements précis et à jour sur la situation économique en Alberta.
- Des imprimés sur les possibilités industrielles en Alberta.
- Des renseignements touristiques.
- Des renseignements sur les nombreux services offerts par la Province de l'Alberta.

Pour tous renseignements sur l'Alberta, vous êtes cordialement invité à vous adresser à M. Louis Roy, notre représentant à Montréal. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre en personne, vous êtes prié d'écrire ou de téléphoner à:

M. LOUIS ROY, ADMINISTRATEUR
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT
PROVINCE DE L'ALBERTA
PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QUÉBEC.

TÉLÉPHONE: 878-4411

PROVINCE DE L'ALBERTA
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT

L'HON. A. R. PATRICK
Ministre

J. E. OBERHOLTZER
Sous-Ministre

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1965 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes présentes ou futures, payable à Madonna No-

du Sud-Ouest, par une autre
 offre dudit lot originaire numéro 54
 de la concession de la Compagnie
 des chemins de fer de la Province de Québec sur
 une distance de trois cent trentesix
 arpents, contenant une superficie de sept cent
 cinquante-neuf mille huit cent cinquante
 quatre arpents, mesure anglaise (729,854.27),
 soit tel que montre par un lécet
 sur plan joint au dossier.
 Par M. P. LaRoche, arpenteur-
 expert, en date du 15 novembre
 1965, pour un prix de 100,000 \$.
 Que on s'approprie immédiatement
 ladite somme de 100,978.13
 pour ces fins et même de
 verser à la Caisse d'Épargne un
 emprunt temporaire jusqu'à
 ce que, un emprunt à long terme
 ait été obtenu de la Caisse.
 Que demande leur soit faite en
 vertu de l'article 258 du Code
 de Procédure Civile, d'appointer
 un avocat, d'avoir à livrer à

meuble audait, pour le huit (8) jours, dans le délai de huit (8) jours de la signification d'huissier au cas ;

Au cas où ledits Robert Beaudoin et Louis Gendron ne comparaitraient à la demande audite, dans le délai audite, que les délégués de la Commission Scolaire d'Arvidson, notaires soient retenus pour faire tous les actes requis et que le Président de la Commission Scolaire d'Arvidson, lesdits délégués, soient autorisés pour et au nom de la Commission Scolaire Régionale d'Arvidson à faire tous les documents requis pour les fins de cet achat ;

Et attendu le cas, où cette Commission Scolaire ne pourrait s'entendre avec les propriétaires desdits immeubles, ou si au cas derniers refusent de le livrer dans les huit (8) jours de la signification d'huissier, que leur soit faite, que les pro-

immédiatement intentées selon la loi pour exproprier l'immobilier d'un particulier en vertu de la loi de M. Mario Dumoulin, avaient, soient requises à ces fins.

Qu'une somme de \$107,973 soit offerte et que ladite somme soit appropriée à ces fins, a même les deniers en cause, même un emprunt temporaire jusqu'à ce qu'un emprunt à long terme ait été approuvé et déboursé.

T QUE le tout soit exécuté à l'approbation des autorités compétentes.

APPEL

traie copie certifiée du Livre des transactions, (folio 130-131-132 Livre S). Jacques-Cartier, ce 15ème jour d'avril 1998.

ANDRÉ CHARTIER
Secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné, par le Secrétaire Général, trésorier de la Commission sociale régionale de Chambly, qu'à compter du 1^{er} janvier 1966, les communistes délégués de la Commission sociale régionale de Chambly ont adopté la résolution suivante :

1. L'adhésion à la Commission sociale régionale de Chambly implique l'acceptation et l'engagement d'un certain pourcentage d'écoles.

2. Que :

Les numéros P. 74 - Plan et Livre de renouvel d'adhésion - Pensions - 85 -

Le Secrétaire Général

RESOLUTION NO 3

ATTENDU QUE cette Commission

[illegible]

Un morceau de terre situé en la Cité de Québec, appartenant à la partie nord subdivisée du lot originair numero soixante-quatorze (74), plus plus et livre de terroir, du cadastre de la paroisse de Saint-Amand de Longueuil, Division d'Enregistrement de Chambly—

Bornes vers le Nord-Ouest, par une partie du même lot originair numero soixante-quatorze (74), par Albert Beaudoin et Jean Garceau, sur une distance de deux cent cinquante (250) toises.

Vers le Nord-Est, par une autre partie dudit lot 74, La Commission des Ecolas Catholiques de la Cité de Québec, sur une distance d'environ de cinq pieds et soixante-quatre centimes (5.64).

La distance totale est de

17-9/80) s'étant le boulevard Jacques-Cartier, à l'angle du boulevard de la Trinité et d'un pied-à-terre et trente-deux centimètres (31,33/32).
2. Que l'on approuve immédiatement la vente au plus offrant et au mieux de la partie du lot 74 (ci-dessus propriété de « Les Investissements Français », par un instantané de deux cent quatre-vingt-et-un dix-septième et quarante-quatre centièmes (21,474)). Formant une superficie de vingt-huit mille six cent cinquante-neuf mètres carrés et dix dixièmes, mesure anglaise (26,318,6).

Le tout est représenté par un liastre rouge sur le plan préparé par Monsieur W.P. Le Roch, agenture immobilière, 10 rue de Valenciennes, 1905 et pour un prix de \$3.681,42.

2. Que l'on approuve immédiatement la somme de \$3.681,42 soit payée fin de la présente vente en cinq annuités en caisse ou à même un emprunt temporaire jusqu'à ce que les emplacements soient vendus au dit esquisse, si besoin est.

vertu de l'article 208 du code scolaire, par Me Marie Du Mesnil, avocat, assisté par Me L. G. de la Motte, avocat, et par Me J. de la Motte, avocat, à cette Commission Scolaire, l'immeuble susdit pour le présent, sous le nom de la Société des Propriétaires de l'Immeuble susdit, (8) jours de la signification dudit avis.

4. Au cas où ledit Dénouement Constitutionnel ou limité ou Dénouement Gentilly Incorporée obtiendrait à la demande susdite, un décret relatif aux services de Me Charles De Guire, notaire, soient retenus pour faire valoir les actes de la Commission Scolaire, le Président et le Secrétaire-Trésorier soient et sont autorisés à signer tous les documents requis pour les fins de cet acte.

5. Advenant le cas, où cette Commission Scolaire ne pourrait

dont le prix était immuable, ou
pour les huit (8) jours qui sui-
vent la demande écrite qu'il lui
est faite, que ce soit en vertu
en expropriation sociale immé-
diatement intentées sans la loi
d'expropriation immobilière sa-
vée, et que l'Etat de l'Union
de Mario DuMeznil, avocat, soient
requis à ces fins.

6. Que comme \$3,365.42 ont été
offerts et que ladite somme soit
apropriée à ces fins à mé-
moire des dettes de l'Etat de l'Union
à même un emprunt temporaire
jusqu'à ce qu'un emprunt à
long terme ait été approprié au
besoin est.

ET QUE le tout soit sujet à l'approba-
tion des autorités compétentes.
M. J. HOPKINS

Vraie copie certifiée du Livre des
Délibérations. (folio 132 - 133 - 134)
du Conseil d'Administration de l'Etat
du jour d'avril 1966.

Secrétaire-trésorier.

Détroit mène toujours la série 2 à 1

Le Canadien passe enfin à l'attaque et triomphe des Wings 4 à 2 à Détroit

Worsley vole encore la vedette

DETROIT — Les Canadiens de Toe Blake ont repris du poil de la bête, si on peut dire, hier soir à Détroit, où ils ont ruiné les espoirs des Red Wings de Détroit de remporter quatre victoires consécutives tout comme en 1952, en série finale pour la coupe Stanley.

Les protégés de Toe Blake, qui ont retrouvé leur aplomb des meilleurs jours de la saison, ont eu recours à des échanges rapides, à une mise en échec serrée et une défense avant bien orchestrée pour triompher 4 à 2, des Wings, pour la première fois depuis l'ouverture de la série finale. On sait qu'avant ce match, les Red Wings avaient enlevé la victoire à Montréal au cours des deux premiers matches. Les Canadiens savaient qu'ils avaient un long chemin à parcourir pour reprendre le terrain perdu hier soir, et ils se sont mis à la tâche à compter de la 15e minute de la première période, alors qu'ils tiraient encore de l'arrière par un but. Par la suite, ce sont les Canadiens des beaux jours qu'il nous fut donné de voir évoluer et, à ce style

L'échec avant déployé de si belle façon par les Red Wings au cours des deux premiers matches de la série leur a été encore profitable, dès le début de la troisième partie, alors que Norm Ullman a trompé la vigilance de Lorne Worsley avec un lancer bas, à bout portant, au cours d'une mêlée provoquée devant le filet par Ted Harris, Jean-Claude Tremblay, Rousseau, Duff et Backstrom. Henderson et McGregor étaient les ailiers de Ullman.

Les Canadiens ont eu du mal à organiser leur riposte, si bien que ce sont les Wings qui ont eu les meilleures chances de compter contre Worsley. Ce dernier s'est toutefois signalé, se montrant solide encore devant Andy Bathgate, puis, quelques secondes plus tard, devant Watson et Boivin.

de jeu qui leur est propre, les Red Wings ne furent plus que l'ombre d'eux-mêmes.

La défense avant que les Wings avaient pratiquée avec tant de succès jusqu'à hier soir contre le Canadien n'a pu être déployée dans ce match au cours duquel le Tricolore fut celui des deux équipes qui imposa le style, une fois les dix premières minutes écoulées.

Lorne Worsley, pendant ces premières minutes, a fait des arrêts du tonnerre, particulièrement devant Andy Bathgate (il tint encore hier le meilleur des siens à l'attaque), Prentice, Howe, Henderson et Delvecchio. Sans son action efficace, dans ces moments difficiles, le Canadien n'aurait pu prendre l'élan qui devait ensuite lui mériter la victoire, sa première dans la série que mène toujours les Wings 2 à 1.

Le prochain match de cette finale aura lieu à Détroit et il sera télédiffusé en couleurs, dimanche après-midi, par la NBC, à compter de 2 h. 30. Gilles Tremblay a marqué deux buts, hier soir.

Blake qui avait dès le début du match formé un nouveau trio composé de Richard, Balon et Rochefort, a vu juste. Après l'arrêt de Crozier aux dépens de Provost, Balon a nivelé le compte au terme d'une excellente poussée en territoire ennemi accompagné de ses nouveaux coéquipiers, Richard et Rochefort.

Peu avant la fin de ce premier tiers-temps, Jean Béliveau a donné l'avance aux Canadiens dans la partie avec un but magnifique aux dépens de Roger Crozier qui fut totalement déjoué. Béliveau a enlevé un disque à Alex Delvecchio, à la ligne bleue du Canadien et s'est élançé seul devant Crozier qu'il a déjoué.

Worsley qui avait abattu de la belle besogne, en première période, a dû intervenir encore au début du second tiers-temps pour permettre aux Canadiens de demeurer dans la course. Il s'est signalé avec deux beaux arrêts devant Delvecchio et Gordie Howe.

Pendant une punition à Rochefort, à 2:46, le Canadien a bien su tirer son épingle du jeu, tout comme à la première période pendant la punition infligée à Backstrom. Roberts a fait une montée fulgurante mais Crozier l'a finalement stoppé. Dans les dernières secondes de la punition, Gordie Howe a été pris en défaut et ce fut au tour du Tricolore de jouer avec l'avantage numérique. Alors, Crozier a dû se signaler devant Dick Duff qui n'avait pu être arrêté totalement par Bill Gadsby. Utilisé devant l'adversaire pendant cette punition, Bryan Watson a essuyé une rude mise en échec de Rous-

seau puis, c'est Duff qui vint près d'en venir aux coups contre le numéro 18 des Wings.

Une fois l'équilibre rétabli, Andy Bathgate a forcé encore Worsley à exécuter des poussées pour le tenir en échec. Sur son second lancer, Bathgate a lancé du revers et Worsley a dû s'étendre devant sa cage pour exécuter l'arrêt.

Les échanges les plus rapides du match se sont alors produits. Lorne Rochefort est venu à un cheveu d'ajouter au pointage du Tricolore avec un dur lancer que Crozier a bloqué de justesse du bout d'un patin. Puis ce fut Richard qui lui donna du mal et la riposte de Smith et Henderson évoluant avec beaucoup de rapidité devant la cage de Worsley.

Bill Gadsby a semblé secoué pendant ces échanges et il a regagné son banc. Pour la première fois dans la série, le Tricolore a semblé d'une efficacité relative dans la poursuite de sa défense avant.

Prentice a été envoyé au banc des punitions et l'attaque à cinq du Tricolore a rencontré une assez forte opposition de la part des défenseurs de Détroit. Dès une mise au jeu, Val Fonteyne s'est échappé mais il fut rejoint par Jean-Claude Tremblay, au moment où il venait de lancer sans force sur Worsley qui fit l'arrêt. Béliveau a raté le coin du filet de Crozier sur le jeu suivant et Richard a bondi seul devant Crozier mais, l'arbitre signala un hors-jeu.

Le jeu a ralenti par la suite, à quatre minutes de la fin de l'engagement, et Bob Wall a fait ses débuts dans la série comme défenseur gauche, à la place de Gadsby qui, sans doute, avait du mal à récupérer ses forces.

Balon a plaqué durement, mais légalement, Bert Marshall contre la clôture, et c'est Watson qui intervint, mettant le feu aux poudres avec une double mise en échec contre Balon. Ce dernier a pris un certain temps à reprendre son souffle mais, une fois remis, sur ses pieds, il a tenté de s'en prendre à Watson, sans succès, puisque les officiels veillaient. Il y eut également une tentative semblable de la part de Richard et Rochefort.

Balon a écopé d'un dix minutes pour inconduite à la suite d'un geste de protestation à l'endroit de l'officiel D'Amico. Quant à Watson, il en fut quitte pour une punition d'une durée de 2 minutes. Les Wings sont sortis écopés de ces derniers échanges, sem-

blé-t-il, et on craignait que Marshall ait subi une dislocation de l'épaule lors de l'échec qui lui fut donné par Balon.

Cournoyer avait le troisième but du Canadien sur le bout de son bâton, à une minute de la fin mais Crozier lui tint tête en exécutant un arrêt sensationnel. Le tir à bout portant de Cournoyer était survenu au terme d'échanges entre Rousseau et Béliveau dans la zone défensive des Wings.

Dès le début du dernier tiers-temps, Gilles Tremblay a pris Roger Crozier en défaut avec un long lancer, donnant l'avance 3 à 1 aux Canadiens. Le jeu avait été amorcé par Jean-Claude Tremblay, depuis sa zone défensive. Béliveau recut la passe qu'il relaya à Gilles Tremblay, une fois les défenseurs adversaires déjoués.

Peu après, Lorne Rochefort était pour la seconde fois tenu en échec par Crozier après l'avoir atteint d'un dur lancer bas. Pendant une punition à Bert Marshall, le Canadien a augmenté encore son avance avec le deuxième but de Gilles Tremblay. Cournoyer posté derrière le filet de Crozier passa le disque à Jean-Claude Tremblay à la pointe. Ce dernier relaya à Rousseau, à la droite de Crozier. Lorsque Gilles Tremblay tint le disque sur son bâton, il était alors face à Crozier, qui n'avait plus qu'à déjouer.

Par la suite, les Wings ont évolué avec peu d'ardeur et ils ont semblé incapables d'amorcer un ralliement de dernière heure. Seul Andy Bathgate a continué à ennuier Worsley de lances précis, mais cette fois il ne pouvait faire plus que décocher un tir lointain, surveillé constamment.

CANADIENS

Gardiens de but: Worsley, Hodge. Défenses: Gadsby, Boivin, Marshall, Bergman, Wall. Avants: Béliveau, Provost, G. Tremblay, Richard, Rousseau, Duff, Backstrom, Rochefort, Perguin, Balon, Roberia, Cournoyer.

DETROIT

Gardiens de but: Crozier, Hansen. Défenses: Gadsby, Boivin, Marshall, Bergman, Wall. Avants: Delvecchio, Howe, Prentice, Henderson, Smith, Watson, Henderson, Mattheis, McDonald, Armitage, Ashlin, L. Brindley, J. G. de la Hays, D'Amico, Pavlench.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Détroit: ULLMANN (3) 4:30
2—Montréal: BALON (1) 13:40
(Harper, Richard) 13:40
3—Montréal: BELIVEAU (3) 19:12
Punitions: Backstrom 8:38.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Punitions: Rochefort 2:46, Howe 3:39, Prentice 11:31, Watson 18:23, Balon (mauvaise conduite) 18:23.

TROISIEME PERIODE
4—Montréal: G. TREMBLAY (Béliveau) 1:45
5—Montréal: G. TREMBLAY (J.C. Tremblay, Rousseau) 3:21
6—Détroit: HOWE (Marshall, Delvecchio) 9:39
Punitions: Marshall 12:3, Balon 19:14, Ullman 19:14, Talbot 13:24, Détroit: punition de balon, servie par MacDonald 18:30.
Lancers par: Duff, 9 13—31
DETROIT: 9 13 7—31
Assistance: 15,154.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
et de droit
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

AVOCATS

RIEL, LE DAIN, BISSONNETTE,
VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800, Carré Victoria
Suite 2104, Montréal 1
Maurice Riel, C.B., Gérard Le Dain,
C.B., A.L. Bissonnette, C.B.,
René Vermette, C.B., Ryan, C.B.,
Jaimie W. Dunlop, C.B.,
Adresse: télégraphique: RIVERDIN
Tél. 866-6743

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et
salles de montage sont aménagés à
914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Pour tous vos besoins en dactylographie
machines à calculer, à photocopier
à additionner, à dicter, duplicateurs
horloges de temps, salles de montage
spéciales de meubles de bureau,
etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notes: notre nouveau téléphone: 861-5771

Lisez et faites
lire le "Devoir"

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET
LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL — Tél.: 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

BASEBALL

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Mov.	Dif.
Pittsburgh	9	4	892	—
Atlanta	9	6	600	1
Los Angeles	9	6	600	1
San Francisco	9	6	600	1
Philadelphia	6	5	545	2
Houston	6	7	467	3
St-Louis	6	7	467	3
New York	4	6	400	3 1/2
Cincinnati	3	8	273	5
Chicago	3	9	250	5 1/2

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Mov.	Dif.
Cleveland	10	0	1,000	—
Baltimore	9	1	900	1 1/2
Chicago	9	3	750	1 1/2
Détroit	10	4	717	1 1/2
Californie	6	6	500	4 1/2
Minnesota	4	6	400	5 1/2
Boston	3	9	250	7 1/2
Washington	3	9	250	7 1/2
Kansas City	2	9	182	8
New York	2	11	154	9

Californie 1
Cleveland 2

Californie 000 000 010-1 5 9
Cleveland 100 000 010-2 12 9
Baltimore Lee 1 et Rodgers, Robert,
Allan 9 et Azze, Sims 9 G—Sis-
Cincinnati P—Lee 6-1
Circuit: Californie—Reichardt 4

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Établi en 1880 —
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacochière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND,

BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR
& CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Henri Boivin, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafléur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig, 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talton
RE, 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE

Comptables agréés
R. Audet, R.A., L.S.C. Com., C.A.
G. Poupart, R.A., L.S.C. Com., C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
R.J. Bastien, C.A., B. Barrière, C.A.
G. Barrière, C.A., B. Barrière, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
2 bl. Desaulniers, St-Lambert
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 866-4238

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A.
M. Cameron, C.A., H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A., D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A., A.W. Gilmore, C.A.
G. Gignac, C.A., J.P. Gravelle, C.A.
G.P. Keating, C.A., K. MacKenzie, C.A.
J.D. Morrison, C.A., R. Normandeau, C.A.
D.C. Scott, C.A.
Associés-présidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver

COULOMBE, BESNER,

TREMBLAY & CIE
Comptables agréés
C. André Coulombe, C.A.
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
426 ouest, rue Fleury
Montréal 12 Tél. 389-5995

COURTOIS, FREDETTE,

CHARTETTE & CIE
Comptables agréés
F. Fredette, C.A., M. Chartette, C.A.
R. Poupart, C.A., M. L. Larivière, C.A.
L. Robillard, C.A., H. Mercier, C.A.
J.C. Fauriol, C.A., L. Brindley, C.A.
G. Fauriol, C.A., H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DECARUFEL, DECARUFEL

& L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél.: 381-8990

DENIS, DESMARAIS

MOULLE & CIE
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., L.S.C., C.A.
Roger Moule, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Moule, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
Vl. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ

Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
Benoît Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
Vl. 5-3248

AIMÉ GALARNEAU

ET COMPAGNIE
Comptables agréés
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A.
Donat Huard, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph
Montréal 8 274-2534

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU

PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT
& ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumas, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lalonde, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GERARD LABELLE

Comptable agréé
85 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU,

ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard L. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
André Lachance, C.A.
Roger Allard, C.A.
Georges Gagnon, C.A.

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS,

GASCON, LUSSIER, NOISEUX,
SENECAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A., R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A., J. Lussier, C.A.
A. Bédard, C.A., D. Crockett, C.A.
P. Bédard, C.A., A. Lussier, C.A.
M. Dumas, C.A., P. Huard, C.A.
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791

LEBLANC & CIE

Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
MONTRÉAL
276-2638

LEMIER, ROULEAU & CIE

Comptables agréés
R. Lemier, C.A., R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél.: 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE

Comptables agréés
J.E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A., B. Robert, C.A.
A.R. Faguy, C.A., M. Hurlbut, C.A.
G. Amodeo, C.A., G. Lefebvre, C.A.
L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A.
A. Lefebvre, C.A., J. Lussier, C.A.
A. Huard, C.A., J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A.
Yves, C.A.

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN

& CIE
et
RENÉ DE COTRET, OSTIGUY,
HEBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN,
VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Y. Normandin, C.A., J.R. de Cotret, C.A.
E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A., C. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A., P.R. de Cotret, C.A.
A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lecavalier, C.A., C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A., G. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A.
Yves, C.A.

RENOU, NOËL & CIE

Comptables agréés
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891

DRUMMONDVILLE, TRACY,

Trois-Rivières, Nicolet
McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

GILLES MENARD,

Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

MERCIER, ROY, DORAY & CIE

Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER,

SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régis Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)

360 o., St-Jacques, local 1225

842-9131

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Établi en 1880 —
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacochière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND,

BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR
& CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Henri Boivin, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafléur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig, 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talton
RE, 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE

Comptables agréés
R. Audet, R.A., L.S.C. Com., C.A.
G. Poupart, R.A., L.S.C. Com., C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
R.J. Bastien, C.A., B. Barrière, C.A.
G. Barrière, C.A., B. Barrière, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
2 bl. Desaulniers, St-Lambert
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 866-4238

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
360, St-Jacques, Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A.
M. Cameron, C.A., H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A., D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A., A.W. Gilmore, C.A.
G. Gignac, C.A., J.P. Gravel

Paul VI reçoit le comité olympique en audience

CITE DU VATICAN. — "Vous nous permettez de considérer votre présence ici comme une invitation au dialogue avec le monde du sport", a dit le pape en recevant les membres du Comité olympique international.

Paul VI qui a évoqué les conditions de ce dialogue et a rendu hommage aux efforts faits par le Comité olympique international pour maintenir au sport le niveau social éducatif qui doit être le sien, par la défense du "sport amateur", a engagé ses auditeurs "à faire du sport un moyen international d'éducation".

"Il y a en effet dans le sport, a indiqué le pape, une caractéristique que votre institution met admirablement en relief: c'est son universalité. L'homme est partout le même. Le véritable sport ne connaît pas de frontière, il ignore les discriminations fondées sur la couleur de la peau ou l'appartenance à un groupe politique. Chacun s'impose par sa propre valeur".

Revenant sur le dialogue entre l'Eglise et le sport, qui est un des aspects du dialogue avec le monde, le pape s'est demandé: "Que vient faire la religion dans l'éducation physique? Peut-on imaginer deux interlocuteurs plus différents, l'un tourné vers Dieu, l'autre tout occupé de l'homme. Le sport ne va-t-il pas apparaître comme un encouragement à la rivalité, un élément de division?"

A ces questions, le pape a répondu en faisant valoir que l'Eglise trouve, au contraire, "des harmonies profondes et

comme des relations de parenté entre une saine pratique du sport et sa propre doctrine. N'est-ce pas, a-t-il dit, le même Dieu qui a créé l'âme et le corps?"

Aussi la conception chrétienne du sport permet-elle à l'Eglise d'applaudir sans réserves à tout ce que l'éducation physique comporte de bon et de sain.

Après avoir affirmé que l'Eglise considère le corps humain comme le chef d'œuvre de la création dans l'ordre matériel, Paul VI a déclaré que le sport ne doit pas être une divinisation et un culte du corps, "mais un exercice physique, un entraînement à l'endurance, à la souplesse, à la vigueur, avec les précautions voulues et dans le respect des valeurs supérieures à l'ordre physique".

Le St-Père parlant ensuite des jeux olympiques a loué ses auditeurs de l'énergie avec laquelle ils défendent, a-t-il dit, le sport amateur contre l'invasion du professionnalisme, du

"gladiateur payé" comme l'appelle le restaurateur des jeux olympiques. Vous dites un non énergique à l'intrusion commerciale comme à l'intrusion politique. Ce qui est un honneur pour vous c'est la fraternité, le respect réciproque, la compréhension, l'esprit d'équipe". Citant ensuite les paroles du baron de Coubertin disant qu'il est nécessaire de maintenir dans le sport les caractéristiques de noblesse et de chevalerie qu'il a distinguées dans le passé, Paul VI a conclu en disant:

"Magnifiques paroles, auxquelles l'Eglise, pour sa part, ne peut qu'applaudir. L'Eglise poursuit des fins d'ordre spirituel, transcendentes par rapport à tout intérêt humain. Mais qui peut nier qu'elle ne soit, elle aussi, une grande institution, de caractère universel, au service de la paix du Monde? Là encore, vous le voyez, la rencontre est facile et le dialogue naturel entre l'Eglise et le sport".



Les nouveautés dans l'équipement du campisme ne manquent pas à l'Expo "Campisme et Famille" qui se déroule présentement au Centre Sportif Paul-Sauvage jusqu'à dimanche soir. On voit ici un tout dernier modèle des tentes-remorques Vallières avec poêle que l'on tire du côté à l'arrêt. Colette Faniel suit d'un oeil attentif les explications que M. Vallières, à droite, donne à un visiteur. Par ailleurs ce qui attire le plus les enfants: les fameux animaux du zoo de St-Félicien.

Le Dr Bannister croit que l'altitude de Mexico sera néfaste aux coureurs

LONDRES. — Le Dr Roger Bannister, qui fut le premier coureur de fond à courir le mille en moins de quatre minutes, pense que l'altitude de Mexico sera néfaste aux coureurs des jeux de 1968.

Dans un article que publie jeudi la revue "New Scientist", le Dr Bannister écrit: "L'altitude peut être le facteur critique qui pourrait provoquer des maux dans certaines circonstances particulières: des athlètes peuvent en effet avoir une anomalie cardiaque jusqu'à l'insouciance, d'autres, un début

d'infection, et d'autres enfin, souffrir d'un simple manque d'acclimatation".

L'auteur fait remarquer d'autre part que dans les épreuves d'endurance, les athlètes seront limités en oxygène parce qu'à 2.500 mètres d'altitude, l'air contient près de 25 pour cent de moins d'oxygène qu'au niveau de la mer.

"La conclusion que j'en tire, poursuit le Dr Bannister, c'est qu'il existe un risque qui, bien que limité, donne un argument de poids contre les épreuves d'endurance en altitude".

Le bilan de la 64ème session du comité international olympique

ROME. — Au cours de sa 64ème session le Comité international olympique a pris un certain nombre de décisions dont voici les principales:

1 — Désignation de Munich (Allemagne) et de Sapporo (Japon) pour l'organisation des Jeux olympiques d'été et d'hiver 1972;

2 — Accord avec les fédérations sportives internationales

sur le partage des droits de télévision des Jeux olympiques 1972 entre le CIO, les comités olympiques nationaux, le Comité d'organisation des jeux et les fédérations sportives internationales;

3 — Maintien du statu quo en ce qui concerne l'Afrique du Sud où est invité le président du CIO ou son représentant. A la suite d'une proposition du comité olympique sud-africain concernant la création en Afrique du Sud d'un organisme où figureraient à égalité les délégués blancs et des délégués de couleur, il n'est pas exclu que les athlètes d'Afrique du Sud qui n'avaient pas été invités en 1964 à Tokyo puissent participer aux Jeux de 1968 à Mexico. Décision au congrès de mai 1967 à Téhéran;

4 — Interdiction aux athlètes participant aux Jeux de Mexico de 1968 de s'entraîner plus de quatre semaines en haute altitude dans les trois mois qui précéderont les jeux;

5 — Doping: décision de suspendre aux Jeux olympiques non seulement les athlètes convaincus d'avoir usé de doping mais encore les membres de leur suite;

6 — Examen en mai 1967 à Téhéran de la possibilité d'ajouter le judo, le volley-ball et les poids et haltères aux Jeux olympiques d'hiver de 1972 à Sapporo.

7 — Désignation d'un secrétaire général M. J.W. Westenhoff (Hollande);

8 — Election au CIO de 4 nouveaux membres dont trois Allemands. Les nouveaux membres sont M. Juan Antonio Samaranch (Espagne), M. Georges von Oppel (Allemagne de l'Ouest), Hans Schöbel (Allemagne de l'Est) et Georges de Hannover (Allemagne de l'Ouest), ce dernier, à titre consultatif. Ainsi le nombre des membres du CIO ayant le droit de vote est-il désormais de 74.

S. Francisco 3 Cincinnati 0

Cincinnati 000 000 000-0 4 0
San Francisco 010 101 000-3 7 0

Ellis, Arrigo 8 McCool 8 et Pavletich; Marichal et Haller, G-Marichal, 4-0 P-Ellis 1-2.

Circuits: San Francisco, Davenport 2.

Pittsburgh 9 Chicago 6

Pittsburgh 000 011 111 4-9 14 0
Chicago 002 000 210 1-6 8 0

Sisk, McBrian 7, Face 8, Mikelsen 10 et Pagliaroni, May 10; Hands, Jenkins 5, Abernathy 8, Koonce 10, Heert 10 et Hundley, G-Pace, 2-0 P-Koonce 0-1.

Circuits: Pittsburgh, Masproski 1, Chicago, Phillips 1, Santo 3, Brown 3.

Detroit 13 K. City 5

Kansas City 131 020 091-5 8 0
Detroit 004 072 000-13 11 0

Hunter, Lindblad 5, Dickson 5, Aker 7, Wyatt 8 et Sumner, Bryan 7; Lohr, Pena 6 and Freehan, G-Lohr, 2-1 P-Hunter, 1-2.

Circuits: Kansas City, Stahl 1, Detroit, Kaline 5, Lumpe 1, Wert 2, Northrup 1.

TENNIS

LONDRES. — A l'issue de la première journée de la rencontre Grande-Bretagne - Nouvelle-Zélande comptant pour le premier tour de la coupe Davis de tennis (zone européenne), les britanniques mènent par 2 victoires à 0.

Résultats: Roger Taylor (GB) bat Brian Fairlie (Néo Zélande) 7-5 8-6 6-2.

Mike Sangster (GB) bat Ferrard (Eno Zélande) 6-4 6-2 6-2.

A Bologne, l'Italie mène devant l'URSS par 2 victoires à 0 à l'issue de la première journée de la rencontre de coupe Davis qui oppose les deux équipes au premier tour de la zone européenne.

Résultats: Nicola Pietrangeli (Ital.) bat Lejus (URSS) 6-1, 6-3, 6-1. Sergio Tacchini (Ital.) bat Ivanov (URSS) 5-7, 6-4, 6-4, 6-2.

Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$1,200
1 Flying Kathryn K. Waples 3
2 Bethel May M. R. Savignac 9-2
3 Miss Royal Rhea L. Bergeron 7-2
4 Joey Belwin G. Filion 6
5 Kimble M. Gingras 8
6 Dick Hither A. Deguise 8
7 Happy Hustler A. Deguise 8
8 My Mc M. Turcotte 10

Aussi éligibles: Newbort Hawk E. White
Bynalla Dean J. Gordon
DEUXIEME COURSE
AMBLE — (Conditions) — \$1,600
1 Yankee Tempest R. Ponton 3
2 Cloverland K. D. MacTavish 4
3 Alvin Drummond Lachance 9-2
4 Gold Dust J. Jodoin 6
5 Frosty Helen S. Brisson 6
6 Little Cherry A. Gordon 8
7 Tarnish Whit Way Grenier 8
8 Cloverland Queen D. Gilie 10

Aussi éligibles: Ambro George Y. Desjardins
Leo Johnston Robillard
TROISIEME COURSE
AMBLE — Reclamer — \$1,600
1 Chandy Reel G. Lachance 3
2 Nancy Scott M. Bergeron 4
3 Irish Bud P. Caldwell 9-2
4 Bonderiver Rosair Ballarg 8
5 Katie Darro J. Sityka 8
6 Barbara May C. Rocheleau 8
7 Phil Parker F. Brider 8
8 Mr. Grace G. Beuval 10

Aussi éligibles: Salvo Sir W. Bourgon
Rimbo Chief M. Turcotte
QUATRIEME COURSE
TROT — Reclamer — \$1,300
1 Prover Way M. Gingras 3
2 Archie Mon A. Hanna 4
3 My Prince Y. Desjardins 9-2
4 Tye M. Bouvette 6
5 Lona Springwood P. Grenier 8
6 Sue Express G. Lachance 8
7 Traver Jet A. Boucher 8
8 Lord Claire A. Badard 10

Aussi éligibles: High Gay J. Létourneau
Mr. Forbes Kay J. Gordon
CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,200
1 Diamond Pence J. J. Martin 3
2 Stronghold M. Bouvette 4
3 Northwood Combat Waples 9-2
4 Bonderiver Sally S. Grier 8
5 Oh Shaw P. Robillard 6
6 Mister Saint G. Lachance 8
7 Hall Demon A. Boucher 8
8 Drummond Queen J. Sityka 10

Aussi éligibles: Meadow Bud B. Côté
Ambro Gambol
SIXIEME COURSE
AMBLE — Reclamer — \$1,200
1 Auction Time D. Gilie 3
2 Mills Esquire M. Heroux 7-2
3 Major's Fairy D. MacTavish 4
4 Fay's Best A. Badard 3
5 Senior Adios M. Turcotte 8
6 Gary Johnston R. Ponton 8
7 Joey Johnston A. Boucher 8
8 Irene Chief Y. Plouffe 10

Aussi éligibles: Harry John R. Grandmison
Lady Enchantress A. Hanna
SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — \$1,800
1 Hardy's Prince C. Dupre 3
2 Prosector M. Gingras 4
3 Kuller A. Hanna 9-2
4 Prince Cope J. Gordon 6
5 Avalon Celia D. MacTavish 6
6 Aqua Dux L. St-Jacques 8
7 Doctor Bert C. Dupont 8
8 Armbror Earl J. Bourgon 10

Aussi éligibles: Ambro Earl J. Bourgon
HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,500
1 Colonel Stone T. Horton 3
2 Bowser Scott P. Grenier 7-2
3 His Royal Highness Waples 4
4 Miss Flame R. Savignac 6
5 Sweet Harmony R. Deguise 8
6 Cavalier Pick A. Deguise 8
7 Marabelle A. Clark 8
8 Northwood R. M. Gingras 10

Aussi éligibles: King Sherry C. St-Jacques
Stormy M. A. Talia
NEUVIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$3,500
1 Golden Blend C. Pelletier 5-2
2 Ack Ack R. Conz 4
3 Starbound M. Filion 9-2
4 SPW Adios G. Bardier 8
5 Chamo Teas B. Davies 8
6 Mr. Champ B. G. Lachance 8
7 Ruth Dudley E. Waples 10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Reclamer — \$1,100
1 G.B. Sal P. Robillard 3
2 R. Conz 4
3 Adios Amigo H. Filion 9-2
4 Hi Haven Y. Plouffe 8
5 Edgewood Merit R. Bardier 8
6 Ban Dale S. Brisson 2
7 Lucky Shot M. Gingras 8
8 Fletting Pick M. Turcotte 10

Aussi éligibles: Wicomico Way M. Turcotte
Our Chance P. Caldwell



LES VENTES O'KEEFE

MONTENT EN FLÈCHE

De plus en plus de gens exigent O'KEEFE

ESSAYEZ-LA AUJOURD'HUI!

On demande
Corby
quand on désire
un vrai whisky
canadien possédant
une saveur allechante,
fraîche et légère



candiac
s'épanouit...

1 Le Montcalm, construit par Paramount, au Parc Laurier, \$21,200; versement initial \$2,300. Des terrains de toutes dimensions vous sont offerts par habitations construites sur commande. 2 "Papa est déjà rentré?" 3 Le Balmoral, construction de Jacques De-

nault Inc., au Parc Laurier, \$20,400. 4 Piscines surveillées, graduelles, où tous peuvent s'amuser, du débutant au champion. 5 Match du samedi matin au court municipal. 6 Le Beaumont, une des maisons Paramount, au Parc Champlain, \$16,345. 7 Cet-

te étude de planification de Candiac est excellente. 8 Ecole St-Raymond. On y compte en plus l'école St-Marc (catholique, de langue française), et l'école Champlain (protestante). 9 Candiac forge en ce moment son histoire, mais moi, je m'y amuse follement.

En neuf courtes années Candiac est devenue la ville charmante qu'on nous avait promis. D'élégantes habitations ont surgi. Le chant des oiseaux a remplacé le bruit des bulldozers. Les chemins de terre se sont transformés en larges rues bordées de pelouses verdoyantes. • A 16 minutes seulement du centre de Montréal, Candiac a su éviter la monotonie habituelle des villes de périphérie, grâce à une politique pré-

voyante de zonage. • Son urbanisme, établi en vue d'un développement continu et logique, tient compte des nécessités de la vie moderne. Il sait profiter des beautés naturelles du cadre enchanteur de Candiac pour y grouper de nombreuses activités communautaires tout en assurant à chaque habitation l'isolement et l'intimité nécessaires. Que vous désiriez bâtir, acheter ou louer une demeure, un vaste choix vous at-

tend. L'emplacement de chaque maison est soigneusement étudié, qu'elle coûte \$15,000, \$25,000 ou \$50,000, afin de la placer dans le cadre le plus agréable, le plus propice à en hausser la valeur. • Du centre de Montréal, quatre routes principales vous ramènent au foyer en moins de 20 minutes. Il suffit de sept minutes du pont Mercier par la route 9C, de six minutes du pont Champlain et de huit minutes du pont Victoria par la nouvelle Autoroute 3.

Parc Laurier & Parc Champlain

CANDIAC

Pour renseignements composer 659-5493 (Parc Laurier)
632-2230 (Parc Champlain)

L'action européenne de Londres: l'OTAN d'abord, le Marché commun ensuite

LONDRES — La Grande-Bretagne a commencé avec vigueur son action à l'égard de l'Europe. Cette action se déroule sur deux plans, celui de l'OTAN et celui du Marché commun. Le gouvernement britannique, déclare-t-on dans les milieux autorisés, considère que le premier problème doit être réglé avant que le deuxième puisse être examiné à fond.

Il a proposé que se constitue une OTAN intégrée à quatorze, une fois que la France l'aura quittée. A la réunion qui se tiendra à Bruxelles au début du mois de juin, du conseil des ministres de l'Organisation atlantique, la Grande-Bretagne proposera aussi les rapports de la nouvelle OTAN avec la France soient déterminés de façon satisfaisante avant que le général de Gaulle ne parte pour son voyage en Union soviétique. Il y aura donc à Bruxelles des réunions à 14 et des réunions à 15. En prenant cette initiative, le gouvernement britannique cherche à obtenir pour son pays, outre le règlement d'un problème préoccupant, une sorte de leadership européen.

Cette position prépondérante ayant été acquise, il espère que l'entrée dans le Marché commun lui en sera à la fois plus facile et plus profitable sur le plan politique.

Ce qui préoccupe encore les dirigeants britanniques c'est d'évaluer à sa juste valeur le changement d'attitude qu'il a constaté de la part de la France à l'égard d'une possible adhésion britannique à la communauté européenne.

On se demande à Londres jusqu'à quel point la nouvelle amabilité française manifestée notamment lors de la réunion à Londres du dernier conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale, est réelle ou simplement tactique. La France accepterait-elle vraiment l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, ou bien cherche-t-elle seulement à apaiser Londres afin de diminuer le ressentiment provoqué par la décision du général de Gaulle de quitter l'OTAN?

C'est en partie pour essayer d'y voir plus clair que de nombreux émissaires britanniques se sont déjà rendus tant à Paris que dans d'autres capitales européennes. Le conseiller économique de Harold Wilson, M. Thomas Balogh, s'est entretenu au Quai d'Orsay avec M. Wormser, directeur du département économique. Puis M. Thompson lui-même, chargé des relations avec l'Europe, a profité, il y a douze jours, d'un voyage en France — à l'abbaye de Bec-Hellouin en Normandie — d'où Guillaume le Conquérant il y a neuf cents ans partit pour la conquête de l'Angleterre — pour rencontrer à Paris M. Jean De Broglie, sous-secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères.

Cela n'empêche nullement le gouvernement britannique de procéder déjà à des sondages très poussés sur le fond de l'affaire lui-même, à savoir la question de l'agriculture qui peut être la grande pierre d'achoppement entre Londres et l'Europe.

C'est ainsi que Miss Shirley Williams et Sir Geoffrey de Freitas, deux membres influents du Labour et dont la première a obtenu depuis un portefeuille au ministère du travail, se sont rendus ensemble à Bruxelles, où ils ont conféré pendant plusieurs jours avec M. Mansholt, le responsable hollandais de la haute commission pour les affaires agricoles. Un avant-projet de compromis entre les méthodes européennes des prélèvements et le système britannique des subventions à l'agriculture aurait même été élaboré entre ces interlocuteurs.

Il ne s'agit là que de con-



AUX QUATRE COINS DU MONDE

ROME — Une bagarre a éclaté hier à la Chambre entre députés communistes et néo-fascistes, à propos de la mort de l'étudiant socialiste Paolo Rossi, tué la veille au cours d'une échauffourée entre étudiants de droite et de gauche. Un député du mouvement social italien (néo-fasciste) avait voulu protester contre les accusations communistes selon lesquelles les étudiants d'extrême-droite seraient responsables de la mort de Paolo Rossi.

- O -

PARIS — Le vol de l'homme vers la lune est pour plus tôt qu'on ne le pense, a déclaré en substance le cosmonaute soviétique Alexei Leonov dans sa dernière conférence avant son départ pour Moscou. "L'expérience de Luna-9, a-t-il affir-

mé, permet de dire avec certitude que l'atterrissage sur la lune est possible". D'autre part, des expériences de simulation au sol, pendant lesquelles des hommes ont vécu de nombreux jours dans le vide absolu, se sont déroulées en U.R.S.S.

* * *

BAGDAD — "Aucune autonomie ne sera jamais accordée aux Kurdes", a déclaré hier le président Abdel Rahman Aref. Le président de la République irakienne a précisé que son gouvernement n'avait "absolument rien à voir" dans les démarches actuellement entreprises par certaines personnalités kurdes pour persuader les éléments rebelles de mettre bas les armes. "Jamais, a-t-il dit, le gouvernement n'a envisagé de négocier avec les éléments rebelles".

Transfert probable du SHAPE dans un des pays du Benelux

PARIS. — Il est "plus que probable" que le SHAPE (quartier général suprême des puissances alliées en Europe) sera transféré dans l'un des pays du Benelux, déclare-t-on de bonne source dans les milieux proches de l'organisation à Paris.

Aucune décision, toutefois, n'a encore été prise concernant un transfert hors de France du Conseil atlantique ou des organismes politiques

tacts préliminaires et les véritables négociations, si finalement le gouvernement de M. Wilson se résout à faire une nouvelle demande d'entrée dans le Marché commun, ne pourront s'engager avant longtemps. Mais il n'est pas douteux que le problème intéresse de plus en plus le premier ministre et que dans les mois qui viennent les sondages et les démarches britanniques vont se multiplier, aussi bien dans les capitales des pays du Marché commun que dans celles de l'AELE.

de l'OTAN, ajoute-t-on de même source, qualifiant de "maturée, pour le moins" l'annonce faite en ce sens par une agence de presse hollandaise.

Il paraît également très improbable que la proposition d'hébergement, tant du SHAPE que de l'OTAN, faite par la Grande-Bretagne soit acceptée, considère-t-on dans ces milieux.

Aucune décision concernant le transfert éventuel des organismes politiques de l'OTAN n'a encore été prise, mais un groupe de travail où sont représentés les 14 partenaires de la France examine "presque quotidiennement" cette question à Paris. La Hollande, la Belgique et le Luxembourg ont, de leur côté, créé un comité restreint pour étudier le problème.

Proposition inattendue de Washington à la conférence de Genève États-Unis: porte ouverte aux techniciens de l'agence internationale d'énergie atomique

GENEVE — Les Etats-Unis ont offert le libre accès d'une de leurs usines nucléaires de séparation chimique aux techniciens de l'Agence internationale de l'énergie atomique, afin de développer les procédures de contrôle de l'agence et de faciliter la formation des inspecteurs de l'A.I.E.A.

Cette offre a été faite hier par M. William Foster, délégué des Etats-Unis, au cours de la 200ème séance de la conférence du désarmement. L'usine en question est située à West-Valley (New York) et elle appartient à la société "Nuclear Fuel Services Inc." C'est la première et pour le moment la seule usine atomique privée des Etats-Unis. Elle produit des combustibles nucléaires enrichis (uranium ou plutonium enrichis) à usage pacifique. Toutefois, ces combustibles ne se différencient pas des combustibles servant à fabriquer des bombes atomiques.

Cette offre fait suite aux propositions de la délégation américaine qui a déjà suggéré à plusieurs reprises qu'un certain nombre d'usines atomiques, en URSS et aux Etats-Unis, en particulier, soient placées sous le contrôle de l'A.I.E.A. afin de vérifier qu'elles ne produisent pas de matériel fissile à usages militaires. La proposition américaine est destinée à faire diminuer la production de combustible nucléaire à usage militaire, et par là même, à faciliter la conclusion d'un accord de non-dissémination nucléaire.

Il appartiendra à l'Agence internationale de l'énergie atomique de répondre à la proposition américaine. Enfin, M. Foster a exprimé le vœu que d'autres pays, l'URSS notamment, suivent l'exemple des Etats-Unis.

Réponse

L'Union soviétique n'acceptera jamais un traité qui n'exclut pas radicalement toute forme de prolifération nucléaire et qui associe l'Allemagne fédérale à l'emploi d'armes atomiques, a déclaré en substance M. Alexei Rochtchine qui a vivement critiqué ce matin le projet américain de traité de non-prolifération.

Le délégué soviétique, qui a pris la parole avant que M. Foster ne fasse part à la conférence de la proposition de son gouvernement, a estimé

que le projet américain laissait la porte ouverte au transfert d'armes atomiques à certains pays non nucléaires. "Aux termes de ce projet, a précisé M. Rochtchine, les Etats-Unis pourraient, s'ils le voulaient, transférer des armes atomiques à l'Allemagne fédérale ou tout autre pays, par exemple, l'Afrique du Sud". Le délégué soviétique a accusé les Etats-Unis de vouloir "légaliser" la prolifération par la conclusion d'accords militaires, bien que l'on dise, a ajouté M. Rochtchine, que les projets de

F.M.I. ou de force atlantique soient "morts". Enfin, il a affirmé que les "efforts persistants de l'Allemagne fédérale pour obtenir l'accès aux armes atomiques étaient en contradiction flagrante avec les principes de Potsdam pour l'élimination du militarisme allemand. "Nous n'avons aucune illusion sur le cours que prendraient les événements une fois que l'Allemagne fédérale aurait accès aux armes atomiques", a conclu M. Rochtchine.

Rhodésie: Wilson reste muet au sujet des discussions prévues

LONDRES — M. Harold Wilson a refusé catégoriquement, hier après-midi, aux Communes, de donner toute indication sur les discussions préliminaires qui vont s'ouvrir prochainement entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie.

En réponse à une interpellation conservatrice, le premier ministre a estimé que le secret le plus total faciliterait le succès de ces discussions.

De son côté, le chef de la mission britannique en Rhodésie, M. John Hennings, a précisé que l'accord préliminaire intervenu entre les deux pays ne pouvait être considéré comme une reprise des relations diplomatiques "normales". Tout au plus les procédures vues de fermer définitivement la mission britannique en Rhodésie demeureront-elles en suspens.

Interrogé sur l'issue possible des prochaines conversations avec la Grande-Bretagne, le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a répondu: "Attendez que nous soyons réunis autour d'une table."

Par contre, les deux organisations nationalistes africaines qui opèrent clandestinement en Rhodésie, le "Zapu" et le "Zanu", ont condamné comme une "trahison" les discussions non officielles entre Londres et Salisbury. Selon un quotidien de Johannesburg, ces deux organisations, dont l'activité se concentre en Zambie, craignent que ces pourparlers ne conduisent à un "trac sordide" entre les deux pays.

De passage à Londres, le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, a exprimé l'avis que l'affaire rhodésienne est une des plus délicates et des plus dangereuses parmi celles qui ont nécessité une intervention de l'ONU ces dernières années.

Prenant la parole au cours d'un déjeuner des diverses organisations dépendant des Nations unies à Londres, M. Thant s'est dit persuadé qu'en coopérant harmonieusement le Royaume-Uni et les Nations unies pourront dissiper les dangers actuels et veiller à ce

que la justice et l'équité l'emportent en Rhodésie du Sud.

BONN — Le chancelier Erhard n'a pas rejeté le principe d'une conférence pan-européenne sur la sécurité mais il s'est prononcé contre toute initiative qui tendrait à chasser les Américains d'Europe. Faisant allusion au projet d'une telle conférence sans les Etats-Unis présentée par M. Gromyko, le chancelier a notamment déclaré qu'il était faux de reprocher à Washington de ne pas désirer un renforcement du vieux continent.

NEW YORK — Hedy Lamarr, inculpée de vol à l'échelle, vient d'être reconnue innocente à l'issue d'un procès de six jours à Los Angeles. Elle a annoncé que ce "penible incident" ferait l'objet du dernier chapitre de ses mémoires, qui seront intitulées "l'estase et moi" et qui révéleront les détails intimes de sa vie amoureuse.

Voyages organisés dans l'Ouest canadien

(sans escorte)



Les voyages organisés Maple Leaf vous feront passer des vacances inoubliables

Voyage «A» — 12 jours — De Montréal à Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, la Mer de glace Columbia, Jasper — \$415.00 par personne (2 par chambre).

Voyage «B» — 12 jours — De Montréal à Vancouver et Jasper — \$359.00 par personne (2 par chambre). Les voyages organisés Maple Leaf du CN dans l'Ouest canadien vous révéleront un pays magnifique. Vous verrez les pins majestueux de Colombie, les pics enneigés des Rocheuses, le Lac Louise, Jasper, la célèbre Mer de glace Columbia et bien d'autres merveilles. Le versement initial n'est que de 10% et vous avez jusqu'à 36 mois pour payer le reste. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'agent de voyages accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous.



VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF

Bureau des ventes du CN (C.P. 8100) MD-11
935 ouest, rue LaSalle
Montréal 3, P.Q.

Veuillez m'expédier les renseignements et la brochure qui se rapportent aux voyages organisés Maple Leaf.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____



AU BON ACCUEIL DES VOYAGEURS DEPUIS 1930

TOUTES LES PLUS BELLES DESTINATIONS AU MONDE

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES
TRAVELAIDE
L.T.E.E.

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.

Services gratuits UN SEUL BUREAU A MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2, UN. 1-7272

Voici un produit importé tellement exceptionnel qu'il est difficile à décrire. Son nom est pourtant facile à retenir: il s'agit du rhum White Hart. Sa couleur? Limpide et à reflets d'argent, comme un bon vin blanc sec. Son goût? Une saveur aromatique très subtile, qui rafraîchit sans blaser le palais. Comment on le boit? Avec de l'eau gazeuse pour remplacer le scotch... avec du tonique pour remplacer le gin... ou encore, selon l'inspiration du moment (par exemple, comme liqueur ou sur glace). Le White Hart est un rhum léger, au goût délicat et très agréable, qui a mis sept ans à atteindre sa perfection. Il a été créé, distillé, vieilli dans des fûts de chêne blanc, et embouteillé par les spécialistes de Lemon Hart qui possèdent des générations et des générations d'expérience. Le White Hart n'est pas toujours disponible au Canada et cela se comprend... c'est un rhum très spécial.

Un bon rhum... comme un bon scotch... doit être importé.

